Le Mesnil saint denis

BULLETIN MUNICIPAL
N°72
SEPTEMBRE 2019

450 coureurs, jeunes et adultes,

ont participé au premier trail du Mesnil

Sommaire

3 EDITO

4 LA MAIRIE EN DIRECT

8 TRAVAUX
VOIRIE, ÉCLAIRAGE PUBLIC, ÉCOLES, ÉQUIPEMENTS ASSOCIATIFS : LES TRAVAUX RÉALISÉS ET À VENIR

10 SÉCURITÉ
COUP DE CHAPEAU AUX POMPIERS – DISQUES POUR ZONES BLEUES DISPONIBLES

13 FINANCES
ÉTAT DU BUDGET COMMUNAL À FIN JUIN

14 DOSSIER : SERVICES TECHNIQUES, LES FEMMES ET LES HOMMES DE L'OMBRE

18 URBANISME
UN POINT SUR LES PROGRAMMES EN COURS

21 HAUTE VALLÉE DE CHEVREUSE

22 ENVIRONNEMENT
BOUCHONS – BOUE – ZÉRO DÉCHET

24 SPORTS
FOOTBALL – CONCOURS CANIN – NATATION ARTISTIQUE – 1ER TRAIL DU MESNIL

26 SCOLAIRE
FÊTES DE FIN D'ANNÉE ET... DÉJÀ LA RENTRÉE !

30 PETITE ENFANCE
RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES - CRÈCHE

31 ACCUEIL PÉRISCOLAIRE
PORTES OUVERTES À L'ACCUEIL DE LOISIRS

32 CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES
LES ACTIONS DES JEUNES ÉLUS

33 LA VIE AU MESNIL

40 LE COMITÉ DES FÊTES VA FÊTER SES 50 ANS

42 TRIBUNE LIBRE

43 ÉTAT CIVIL

44 L'AGENDA DE VOS LOISIRS

DATES À RETENIR

Soirée du Maire

Une fois par mois, le Maire et son équipe se tiennent à la disposition des Mesniloises et des Mesnilois pour répondre à leurs questions :

→ **jeudi 12 septembre** de 18h à 20h,

→ **jeudi 10 octobre** de 18h à 20h,

→ **jeudi 21 novembre** de 18h à 20h,

→ **jeudi 19 décembre** de 18h à 20h.

Prendre rendez-vous auprès du secrétariat du Maire.
Tél. : 01 30 13 86 68.

Forum des associations

SAMEDI 7 SEPTEMBRE DE 10H À 17H

Parc des sports Guy Lefébure
Tennis couverts

Bacheliers 2019

SAMEDI 21 SEPTEMBRE À 17H EN MAIRIE

Le Maire et le Conseil municipal souhaitent recevoir et féliciter **les lauréats ayant obtenu une mention,** un présent leur sera remis. **Nous les remercions de bien vouloir se faire connaître avant le 14 septembre** auprès du secrétariat de la mairie.

Accueil des nouveaux Mesnilois

SAMEDI 21 SEPTEMBRE

Le Maire et son équipe proposent une découverte de la ville à tous les nouveaux habitants :

- **départ du parking de la mairie à 14h** visite commentée par les membres du Syndicat d'initiative (étang des Noës, bourg, Skit du Saint Esprit, Notre-Dame de la Roche...),
- **visite du château et présentation de l'équipe municipale à 17h** suivies d'un pot amical.

Inscription obligatoire avant le 14 septembre auprès du secrétariat de la mairie.

Bulletin municipal du Mesnil Saint Denis
n°72 - Septembre 2019

Directeur de la publication : Evelyne Aubert
Directrice de rédaction : Sylvie Legrand **Secrétaire de rédaction :** Patrick Blanc
Comité de rédaction : Evelyne Aubert, Daniel Doux, Véronique Dez, Michel Romain, Thierry Marnet, Christian Amaury, Sylvie Legrand.
Photographies : Christian Amaury, Evelyne Aubert.
Conception graphique, mise en page : e.maginère / Alain Junguené
Impression : Imprimerie Lescure Graphic – Papier issu de forêts gérées durablement.

Mairie du Mesnil Saint Denis
1 rue Henri Husson - CS 60578 – 78322 Le Mesnil Saint Denis Cedex
Tél. : 01 30 13 86 50 - e-mail : mairie@lemesnilsaintdenis.fr

Horaires d'ouverture de la mairie
Lundi, mardi, mercredi : 8h45 à 11h45 et 13h30 à 17h15 - **Jeudi :** 13h à 19h15
Vendredi : 8h45 à 11h45 et 13h30 à 16h45

RETROUVEZ TOUTES LES ACTUALITÉS ET SUIVEZ LA VIE MUNICIPALE SUR NOTRE SITE INTERNET WWW.LEMESNILSAINTDENIS.FR

Edito

Madame, Monsieur, chers amis,

Les pages qui suivent ont pour ambition de permettre à chacun de suivre l'actualité et la vie de la commune. Elles sont le reflet de l'intensité des dossiers en cours et du travail qui mobilise élus et agents territoriaux.

Nous avons souhaité faire un focus sur les services techniques afin que chacun puisse mesurer les tâches qui leur incombent.

Bien entendu toute organisation est perfectible, bien entendu la commune peut sembler à certains "moins bien entretenue qu'avant…". Sachez et soyez assurés que les agents sont chaque jour mobilisés aux côtés de leur direction pour apporter le meilleur service possible ; mais impondérables, absences pour maladie ou blessures, viennent souvent perturber le programme prévu, repoussant le travail quotidien au lendemain. Nous le regrettons tous !

Pour avoir moins à nettoyer, il faut moins salir, aurait dit Monsieur de La Palice ! Si chacun d'entre nous respecte les espaces publics, utilise les corbeilles de rue, ramasse les déjections de son animal, nettoie sa partie de trottoir, etc., alors notre ville sera plus saine !

Durant l'été et la période caniculaire, nous avons mis en place avec le service Social le suivi téléphonique et domiciliaire des personnes fragiles. Les policiers municipaux ont assuré les visites à domicile, geste qui a été très apprécié. Qu'ils en soient remerciés, car ce n'est pas leur fonction première.

Depuis début mai, un nouveau site internet offre de nouvelles fonctionnalités. Il reste encore des rubriques à compléter, des archives à mettre en ligne, mais nous espérons que celui-ci offre à tous les Mesnilois la possibilité de se connecter au quotidien de la commune. N'hésitez pas à nous donner votre avis !

Le 5 octobre, nous recevrons une délégation de notre ville jumelle Hankensbüttel pour fêter ensemble les 35 ans de ce jumelage.
Nous vous attendons nombreux dans la cour du château ! N'hésitez pas à pavoiser les maisons aux couleurs de nos deux pays et de l'Europe !

Au nom du Conseil municipal, je souhaite à toutes et à tous, petits et grands, une bonne rentrée ! Bienvenue à tous ceux qui arrivent dans notre commune !

Soyez assurés du sincère dévouement de l'ensemble de l'équipe municipale et des services.

Évelyne Aubert
Votre Maire

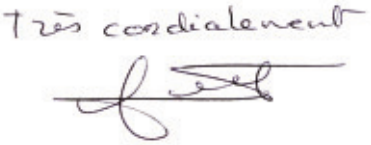

AGENDA DU MAIRE

MAI

- Négociations et attribution de la maîtrise d'œuvre d'ACM
- Tirage au sort du jury d'assises
- Mise en place de la gouvernance de la GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations) pour le bassin versant du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion des étangs et rigoles (SMAGER)
- Comité de pilotage (COPIL) Relais d'assistantes maternelles (RAM)/Lieu d'accueil enfants parents (LAEP)
- Réunion du Centre communal d'action sociale (CCAS)
- Bureau syndical du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse (PNR)
- RV avec le Commissaire Lasserre pour un point sécurité
- Enquête publique pour le Règlement local de publicité (RLP)
- RV avec la direction académique/Dotation globale horaire (DGH) du collège Philippe de Champaigne
- Réunion de la Communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC) : commission Liaisons douces
- RV Domaxis pour le secteur Breteuil
- RV CCHVC & Île-de-France Mobilités (IDFM) pour les lignes de bus du Mesnil
- Réunion du Syndicat intercommunal pour l'aménagement hydraulique de la Haute Vallée de l'Yvette (SIAHVY) : rapports SAUR – assainissement ICADE
- RV avec l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC) : présentation du bilan 2018
- Réunion du Bureau de la CCHVC

JUIN

- Réunion PNR/Nexity pour le projet "Louveterie"
- Réunion des maires du canton : conférence sur les mobilités
- Conseil communautaire de la CCHVC
- Expertise suite à la coulée de boue chemin de Bellepanne
- RV avec Sports études académie (SEA)
- Réunion SIAHVY : rapport délégataire de Véolia sur la station d'épuration des eaux usées (STEP)
- COPIL Centre Bourg
- Réunion Syndicat intercommunal à vocations multiples (SIVOM)
- Point avec la trésorerie principale de Maurepas
- CCHVC : bilan de l'aire d'accueil des gens du voyage (AAGV)
- PNR journée biodiversité à Gif
- Collège Philippe de Champaigne : projets de rentrée
- Anniversaire Ingeniery
- COPIL ACM/Coulée verte
- Procès verbal (PV) de reprise de concessions au cimetière
- Réunion Office national des forêts (ONF)/St-Quentin-en-Yvelines (SQY) pour la forêt de Port Royal
- Réunion de bilan du Centre national pour l'action sociale (CNAS)
- Bureau et Comité syndical PNR

JUILLET

- Rencontre avec IDFM sur l'électro-mobilité
- RV au groupement hospitalier territorial à Plaisir
- Rapport du commissaire enquêteur sur l'enquête publique pour le RLP
- Réunion des maires du canton sur la réforme de la Direction générale des Finances publiques (DGFIP)
- Réunion CCHVC : point sur la vidéo-protection

Zoom sur les Conseils municipaux

Les principales questions et délibérations présentées sont résumées ci-après.

Séance du 16 mai 2019

- Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour 2019.
- Renouvellement de la convention avec l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC) de Saint-Quentin-en-Yvelines pour Conseil en énergie partagée.
- Convention d'objectifs triennale entre le Centre loisirs et culture (CLC), la Fédération régionale des maisons des jeunes et de la culture d'Île-de-France (FRMJC IdF) et la Commune.
- Modification des statuts du Syndicat intercommunal pour l'aménagement hydraulique de la Vallée de l'Yvette (SIAHVY).
- Opposition au transfert des compétences eau potable et assainissement à la CCHVC.

Séance du 27 juin 2019

- Compte de gestion et compte administratif 2018 pour le budget assainissement collectif.
- Biens et subventions transférés à la commune du Mesnil Saint Denis et mis à disposition du SIAHVY.
- Compte de gestion 2018 pour le budget assainissement non collectif.
- Avenant au contrat de financement des postes de direction du CLC.
- Coût financier du poste de directeur du CLC pour la période du 1er juillet au 31 décembre 2019.
- Coût financier du poste de directeur adjoint du CLC pour la période du 1er juillet au 31 décembre 2019.
- Tarifs d'occupation temporaire du domaine public.
- Demande de subvention pour la réalisation d'un terrain de football synthétique.
- Demande de subvention au Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse (PNR) au titre de la réalisation de panneaux d'information patrimoniale.
- Garantie d'emprunts société I3F pour l'opération avenue de Picardie.
- Convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage entre la commune de La Verrière et la commune du Mesnil Saint Denis pour des travaux de voirie.
- Convention de gestion de la compétence Eaux pluviales de la commune du Mesnil Saint Denis avec le SIAHVY.
- Soumission à déclaration préalable des divisions de terrains situés dans les zones naturelles et agricoles.
- Soumission des divisions foncières bâties à déclaration préalable.
- Autorisation donnée au Maire d'engager toutes les démarches et de signer un bail emphytéotique avec le PNR concernant la ferme de Beaurain.
- Rapport annuel 2018 du Syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM).

Prochain Conseil municipal :
► jeudi 19 septembre 2019 à 21h

Conseils de quartier

Opérations nettoyage et fleurissement, cadre de vie, mobilités… merci à tous pour votre implication

Pour tenir compte des règles électorales, les Conseils de quartier se sont tenus pour la dernière fois en juillet. L'occasion pour Evelyne Aubert de venir à leur rencontre et de les remercier de leur implication durant les deux ans de leur mandat.

De l'opération « nettoyage » en septembre à celle de « fleurissons notre quartier » en avril, des actions concrètes ont été menées afin de sensibiliser les habitants au maintien et au renforcement de notre cadre de vie commun.

Le 6 juin, une réunion entre les Conseils de quartier du Bourg et de Champmesnil et celui du centre de Voisins-le-Bretonneux s'est tenue sur les questions de circulation et plus spécifiquement celles de l'engorgement des sorties des deux communes aux heures de pointe du matin. L'occasion de partager des problématiques semblables auxquelles l'association des maires du canton, sous la présidence d'Evelyne Aubert, s'emploie à proposer des axes de travail aux partenaires des communes en matière de mobilités.

Un très grand merci aux animateurs de ces Conseils de quartier et à tous les membres qui, depuis 2015, se sont impliqués dans la vie locale ! ■

Conseillers de quartier et habitants se sont prêtés dans une excellente ambiance aux joies du jardinage afin d'embellir notre cadre de vie commun lors de l'opération « Fleurissons notre quartier ».

Rencontre entre Conseils de quartier du Mesnil et de Voisins-le-Bretonneux sur les problématiques communes de circulation.

Règlement local de publicité (RLP)

Avis favorable

Le commissaire enquêteur a remis son rapport donnant un avis favorable assorti d'une recommandation : examiner l'extension des règles aux secteurs de Rodon et du Mousseau. Ce rapport est consultable sur le site internet de la mairie. L'approbation du RLP sera soumise aux votes du Conseil municipal en septembre.

Reprise de concessions perpétuelles en état d'abandon au cimetière

Un état des lieux a été effectué récemment dans le cimetière communal. Il a été constaté qu'un nombre important de concessions perpétuelles n'étaient plus entretenues par les familles. Pour des raisons tenant du bon ordre et à la décence du cimetière, le conseil municipal a délibéré en séance du 28 mars dernier pour engager une procédure afin de remédier à cette situation, conformément aux articles L.2223-17 et L.2223-18 du code général des collectivités territoriales. La liste des concessions visées par cette procédure est tenue à l'entrée du cimetière et à l'entrée de la mairie. Le premier constat d'état d'abandon s'est déroulé le mardi 25 juin 2019 à 9h30 au cimetière en présence d'Evelyne Aubert, maire de la commune, et d'un policier municipal. Toute information concernant les éventuels héritiers de ces concessions est à communiquer aux services de la mairie.

Un travail de fond sur le cimetière

En sus de la procédure de reprise de concessions perpétuelles non entretenues, la commune a procédé à l'engazonnement des allées du cimetière, à la réalisation d'un nouvel ossuaire et d'un enfeu. La partie de clôture qui aujourd'hui est en mauvais état va également être refaite. Ceci afin d'offrir aux défunts de la commune et à leurs familles un cadre décent, et permettre un entretien plus facile pour les services de la commune. ■

Toute la lumière sur le déploiement de la fibre optique au Mesnil St Denis

Au 10 juin, 2 482 équivalents-logements (EL) étaient raccordés soit 75 % environ des raccordements possibles. A cette date, les raccordements restant à traiter concernaient principalement :

- les logements pour lesquels des études ou travaux sont en cours (problèmes de canalisations ou de poteaux à remplacer), notamment 80 logements sur le quartier du Bois du Fay, dont l'avenue des Carrières dans son intégralité,
- des logements situés dans des copropriétés pour lesquels des négociations sont encore en cours (en particulier pour des questions de dates de tenue des assemblées générales).

Selon les responsables d'Orange, le planning prévu pour la mise en œuvre de la fibre optique sur notre commune est tenu.

À noter qu'un véhicule commercial d'Orange a stationné, avec l'autorisation de la commune, sur le parking du centre Commercial de Champmesnil, le vendredi 28 juin de 16 à 20 heures, pour une séance d'information ayant pour objet de :

- promouvoir la fibre internet Orange sur la commune,
- apporter des informations sur les avantages de la fibre et des opportunités qu'elle offre,
- répondre aux différentes interrogations sur ce sujet.

Les personnes intéressées n'ayant pas pu assister à cette séance peuvent obtenir tout renseignement concernant la fibre sur le site www.arcep.fr ou en point d'accueil boutique Orange ou en appelant le 39 00.

Nous vous rappelons, par ailleurs, quelques adresses utiles via internet :

- http://lafibre.orange.fr
- http://abonnez-vous.orange.fr/residentiel/infos/comment-avoir-la-fibre.aspx
- http://reseaux.orange.fr/couverture-fibre
- Pour vérifier l'éligibilité multi opérateurs : www.zoneadsl.com ou www.test-fibreoptique.fr
- Processus pour pavillon neuf : https://maison-individuelle.orange.fr

Pour bien vivre ensemble,
rappel de quelques règles de bon voisinage

La Police municipale est de plus en plus souvent appelée pour régler des différents qui pourraient être évités, simplement en respectant la réglementation en vigueur. A ce titre, voici quelques rappels utiles.

Bruit, respectons les horaires

De jour comme de nuit, le niveau sonore est réglementé. Tout bruit causé sans nécessité ou dû à un défaut de protection est interdit. Les travaux de bricolage, d'utilisation d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage sont autorisés uniquement :

- **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,**
- **le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h.**

Ils sont totalement interdits les dimanches et jours fériés.
Les travaux par des entreprises sont interdits en semaine avant 7h le matin et après 20h le soir (le samedi avant 8h et après 19h). Ils sont totalement interdits les dimanches et jours fériés, sauf intervention d'urgence relative à la sécurité des biens et des personnes.

Il est interdit de brûler végétaux ou tout autre matière

En région parisienne, tout brûlage est formellement interdit par arrêté préfectoral (durant toute l'année). Le moindre feu entraîne en effet une importante pollution de l'air aux micro-particules entre autres, particulièrement nocive à la santé de tous.
Les **déchets verts** doivent être déposés en **déchèterie**, rappelons qu'ils sont **également ramassés en porte à porte d'avril à novembre.**
Des composteurs sont disponibles à l'achat, à un prix modique auprès du SIEED : www.sieed.fr

Respectons les espaces publics

Une centaine de corbeilles à la disposition de tous

La propreté de la commune est l'affaire de tous, pas uniquement celle des services techniques chargés du nettoyage et du vidage des corbeilles !
Il y a près d'une centaine de corbeilles de rue réparties sur les axes principaux de passage. Il est donc possible et simple de ne pas jeter de détritus sur les espaces publics.
Quant aux déjections canines, même sur les espaces verts, il n'est pas compliqué pour les propriétaires de nos amis à quatre pattes de se munir d'un sac ou d'une pelle adaptés pour les ramasser et les jeter ensuite dans une poubelle. Des dispositifs peu coûteux et très pratiques sont en vente dans toutes les animaleries et notamment chez le toiletteur du centre-bourg !

Favorisons -et facilitons !- les déplacements à pied

Nos trottoirs sont presque tous bordés de haies. Si elles débordent, elles gênent le déplacement des piétons.
Pensons aux personnes âgées, aux parents avec des poussettes, aux assistantes maternelles, aux jeunes enfants…
Coupons, taillons sans attendre les rappels de la mairie !
Pour mémoire, une haie ne doit pas dépasser 1,80 m en hauteur et ne doit pas dépasser la limite de propriété.
Les branches ne doivent pas empiéter sur les trottoirs et chaussées. ■

Plus d'un foyer sur 7 inscrit aux Voisins vigilants !

En juillet 2019, 410 habitants étaient inscrits sur la plateforme :

- 49 au Bois du Fay
- 55 à Henriville
- 135 aux Résidences du Château
- 112 à Champmesnil
- 21 aux Hameaux
- 38 au Bourg

Soit plus d'un foyer sur 7 !

Cette plateforme, rappelons-le, est utilisée par la commune pour communiquer entre autres des renseignements d'urgence (coupure d'eau, d'électricité, problème de ramassage des déchets, alerte météo…).

N'hésitez pas à vous joindre à la communauté des Voisins !

Voici les conditions très simples d'inscription :

LE MESNIL SAINT DENIS
VOISINS VIGILANTS
en liaison immédiate avec les forces de l'ordre

Etape 1

- Allez sur le site internet www.voisinsvigilants.org
- Donnez votre adresse postale et votre e-mail.
- Validez la position de votre adresse géographiquement.
- Remplissez un formulaire de création de compte avec une identification vérifiable (nom, prénom, n° de téléphone fixe et mobile).
- Vous êtes automatiquement enregistré dans la communauté de votre quartier.
- Vous recevrez par voie postale votre code d'accès sous 7 jours ouvrés.

Etape 2

- Allez sur le site internet www.voisinsvigilants.org
- Activez votre compte en donnant votre code d'activation reçu par voie postale.

Pour améliorer le quotidien des Mesnilois, pas de repos pour les travaux !

Nouveaux revêtements sur la chaussée, optimisation des réseaux de télécommunication, accessibilité des trottoirs, éclairage public, modernisation des équipements dans les écoles... Certains de ces projets ont été finalisés cet été, d'autres se poursuivront jusqu'en fin d'année. Petit tour de la commune et des actions de rénovation menées.

Travaux exécutés au cours du second trimestre :
- le remplacement de la clôture séparant l'allée vers la Maison de la Petite Enfance et le presbytère par des panneaux rigides grillagés avec lames d'occultation (photo),
- la mise en sécurité de l'accès au clocher pour les mainteneurs des opérateurs des antennes de téléphone mobile (Orange et Bouygues),
- l'installation par Free Mobile de l'antenne 4G au fond du stade Guy Lefébure,
- la mise en place d'une installation de désembouage du circuit de chauffage de la mairie,
- les aménagements de sécurité (création de chicanes) et le marquage des emplacements de stationnement rues de la Commanderie (photo), Léon Bobin et cours de l'Europe,
- l'installation de deux lanternes équipées de plaques LEDS sur mât, en remplacement de potelets lumineux régulièrement dégradés, dans l'allée reliant la rue du Béarn à l'avenue Jean d'Ayen.

Écoles, équipements associatifs, les travaux de rénovation n'ont pas pris de vacances !

Quelques opérations effectuées durant l'été :
- travaux préparatoires (câblages) pour la pose d'un tableau numérique à l'école élémentaire du Bois du Fay,
- 1 classe repeinte à l'école élémentaire Champmesnil,
- 2 portes coupe-feu installées à l'entrée de la réserve de l'école maternelle Champmesnil et remplacement de 2 portes coupe-feu ne répondant plus aux normes actuelles,
- contrôle de sécurité des jeux et équipements sportifs,
- 2 terrains de tennis extérieurs régénérés,
- 1 terrain de tennis classic clay revêtu d'un gazon synthétique,
- stores d'occultation posés dans deux classes maternelles et quatre classes élémentaires du Bois du Fay,
- stores classiques posés à la bibliothèque et dans le bureau de la directrice du Bois du Fay élémentaire,
- stores bannes extérieurs installés à la maternelle Champmesnil.

Deux demandes de permis de construire ont été déposées, l'une pour le Relais assistantes maternelles/Lieu d'accueil enfants parents (RAM/LAEP), l'autre pour le remplacement des fenêtres des logements des communs du château.

Une nouvelle clôture, sente de la Maison de la Petite Enfance.

Et seront effectués hors vacances scolaires :
- la peinture de l'arrière cuisine du Foyer des Amis retraités,
- le remplacement des panneaux d'affichage municipal et associatif,
- les éclairages des passages piétons (PRIOLED) dès l'accord de la subvention départementale au titre des amendes de police.

Voiries réalisées à partir de septembre

- Avenue des Carrières : réfection de la voirie et du trottoir du côté impair.
- Avenue du Maréchal Joffre : réfection de la voirie depuis l'avenue Habert de Montmort jusqu'à la rue Blaise Pascal.
- Avenue de Noailles : réfection de la demi-chaussée non refaite lors des travaux d'assainissement, depuis la place Henri IV à la rue d'Île de France.
- Avenue Habert de Montmort entre la place Henri IV et la rue Cyrano de Bergerac : réfection de la voirie et réfection du trottoir côté pair de la rue, de la place Henri IV à la rue d'Île-de-France dont 33 mètres linéaires avec une largeur de 1,40 m, soit les normes pour les personnes à mobilité réduite (PMR).
- Rue des Cordeliers : réfection de la demi-chaussée située sur le territoire du Mesnil Saint Denis réalisée en collaboration avec la ville de La Verrière qui enfouit ses réseaux rue de la Rigole.
- Rue Raymond Berrurier : mise aux normes PMR de deux passages protégés, près de la Poste, à l'occasion des travaux de réfection du tapis routier par le Conseil Départemental sur cette route qui leur appartient.

Pour votre sécurité et votre confort, la ville investira dans ces travaux de voirie 248 418 €, auxquels s'ajoutent 5 203 € représentant les mises aux normes des deux passages protégés près de la Poste.

Un arrêt de bus aux normes sera créé rue Ernest et Paul Picard pour la ligne 39-17 (arrêt Le Mousseau).

Des places de stationnement clairement marquées rue de la Commanderie.

Choisir de nouveaux éclairages LEDS, c'est aussi agir pour l'avenir de tous

32 lanternes, conformes aux nouvelles normes d'éclairage applicables à compter du 1er janvier 2020 (normes contre la pollution nocturne et pour la préservation de la biodiversité) seront installées cette année, au titre du budget communal 2019.

- 5 points lumineux actuellement en mâts autoroutiers, situés rue Emile Fontanier, vers le bas de la rue et le rond-point Fontanier/Berrurier/Carcenac, seront remplacés par des lanternes LEDS suspendues à des crosses. Le modèle retenu sera identique à celui de l'avenue de Coignières.
- 6 points lumineux également en mâts autoroutiers équipés de crosses et de lanternes LEDS prendront place rue de la Lambruche, en direction de l'intersection avec l'avenue de Breteuil.
- 8 lanternes vétustes, rue des Peupliers, présentant des défauts d'étanchéité, dont l'alimentation électrique sera changée, seront remplacées par des lanternes LEDS.
- 13 lanternes de l'avenue de Noailles, présentant des signes avancés d'usure, seront également changées par des modèles LEDS accrochées à des crosses, réfection qui concernera aussi l'alimentation électrique aérienne de cet éclairage.

Le coût total de ces remplacements s'élève à 51 205 €. Nous bénéficierons d'une subvention du PNR de 70 % du coût des lanternes, plafonnée à 8 000 €.

L'économie d'énergie sera conséquente puisque ces lanternes équipées de plaques LEDS d'une puissance de 54 watts viendront remplacer d'anciennes ampoules SHP ou fluorescentes, d'une puissance de 125 watts ou plus.

Travaux d'assainissement financés par le SIAVHY

→ Ce syndicat à qui la commune a confié la gestion de ses réseaux d'eaux usées, a fait effectuer les études préalables à la rénovation du réseau de la rue Léon Bobin.

→ Des visites domiciliaires visant à vérifier la conformité des branchements d'eaux usées et d'eaux pluviales ont eu lieu dans les parcelles privées. Nous vous communiquerons ultérieurement la date et la durée prévisionnelle des travaux.

Échange vieux Saxo contre jeune Kangoo

La rénovation du parc automobile de la commune se poursuit. C'est ainsi qu'en remplacement d'un véhicule Saxo de 21 ans, accusant 226 000 km au compteur, un Kangoo vitré, de cinq places, vient de prendre la relève ! Il s'agit d'une occasion récente de 16 mois, affichant 17 500 km au compteur.

→ **Montant de l'investissement : 13 000 € TTC.**

Ce véhicule, plus polyvalent que son prédécesseur, servira également au transport des enfants et des personnes âgées. Son volume utile est également très pratique pour les différents utilisateurs des services municipaux.

Bernard Claisse
Adjoint au Maire chargé des Travaux, de la Voirie et des Réseaux

Un synonyme de pompier ?

Soldat du feu et surtout… altruiste

Incendies, accidents de la route ou encore aide à la personne : toutes les sept secondes en France, les pompiers secourent leurs concitoyens. Quelques données pour mieux mesurer le quotidien des hommes et femmes du feu dans le département des Yvelines.

COUP DE CHAPEAU

Surnommés les soldats du feu, ils sont aussi les premiers sur place après les accidents graves. Ils représentent une oreille attentive pour les plus démunis et un soutien physique et moral pour les victimes. De quoi lever un regard sincèrement reconnaissant sur le camion de premier secours qui passe, toutes sirènes hurlantes. Même s'il provoque des embarras de circulation.

Les sapeurs-pompiers effectuent également des missions de contrôle de dispositifs de sécurité et des missions de sensibilisation auprès de nombreux établissements (hôpitaux, écoles, entreprises, etc.). Des qualités requises pour bien exercer ce métier, l'altruisme constitue la première valeur du sapeur-pompier. Son métier exige qu'il accorde plus d'intérêt à la vie de son prochain qu'à la sienne.

Organisation territoriale

Le département des Yvelines est divisé en trois groupements dits Ouest, Est et Sud. La commune du Mesnil Saint Denis dépend du groupement Sud qui comprend :

- trois centres de secours principaux (CSP) : Versailles, Rambouillet et Montigny-le-Bretonneux,
- six centres de secours (CS) : Vélizy-Villacoublay, Maurepas, Magny-les-Hameaux, Chevreuse, Saint-Arnoult en Yvelines et Ablis,
- quatre centres de première intervention (CPI) : Viroflay, Bois-d'Arcy/Saint-Cyr l'École, Les Essarts-le-Roi et Saint-Léger en Yvelines.

En cas d'intervention au Mesnil Saint Denis, deux centres de secours peuvent intervenir :
- Montigny-le-Bretonneux pour la partie nord-ouest de la commune (y compris les hameaux),
- Maurepas pour le reste de la commune.

Synthèse de l'activité dans les Yvelines pour l'année 2018

- 446 307 appels téléphoniques
- 844 appels d'urgence quotidiens
- 123 981 interventions dont :

  - 5 % pour incendies/explosions,
  - 4 % pour accidents de circulation,
  - 1 % pour risques technologiques,
  - 6 % pour opérations diverses,
  - et 84 % pour secours à personnes !

À noter, les pompiers reçoivent en moyenne trois appels pour une intervention, preuve de la réactivité de l'entourage ou du voisinage suite à un problème dans l'une des 258 communes du département.

Le délai moyen de début d'intervention en 1er appel est inférieur à 10 mn pour 36 communes, de 10 à 15 mn pour 193 communes et de 15 à 20 mn pour 29 communes, délai qui résulte de l'éloignement géographique et des conditions de circulation.

Ressources financières

Le financement du budget du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) des Yvelines est essentiellement assuré par les collectivités territoriales à hauteur de 66,8 M€ en 2018 (communes et établissements publics de coopération intercommunale).

La contribution annuelle 2019 de la commune du Mesnil Saint Denis au SDIS s'élève à 221 529 €.

Et ressources humaines

En 2018, le SDIS 78 comptait :
- 2696 sapeurs-pompiers volontaires (SPV),
- 1189 sapeurs-pompiers professionnels (SPP),
- 219 personnels administratifs, techniques et spécialisés.

Parmi l'ensemble de ces personnes, 144 sont issues de services de santé et de secours médical, et on compte 350 femmes dont 57 SPP.

À toutes et tous, le mot **merci** que nous leur adressons trouve ici son sens le plus profond.

COMMUNIQUÉ

Devenez bénévole, soutenez la Prévention Routière

association PRÉVENTION ROUTIÈRE

L'association Prévention Routière, reconnue d'utilité publique, œuvre depuis 1949 pour la sécurité sur les routes de France. Ses bénévoles éduquent les jeunes en milieu scolaire et interviennent également auprès des étudiants, des seniors, des entreprises et du grand public.
Le comité des Yvelines a besoin de votre aide : vous pouvez rejoindre l'association comme bénévole ou simple adhérent et participer à la lutte contre les dangers de la route.

- Contactez le comité : 5, passage Juliette 78220 Viroflay – Tél. : 01 39 50 13 09
- Consultez le site internet : www.preventionroutiere.asso.fr
- Les dons et cotisations sont déductibles de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 %.

Les élèves de la maternelle Bois du Fay fascinés par la Police municipale

Après la rencontre de nos trois agents de Police municipale à l'école, le jeudi 23 mai, un groupe d'une trentaine d'élèves de moyenne et de grande section a rendu visite au poste de Police situé à l'entrée de la cour du château-mairie.
Au programme, visite des locaux, échanges avec les agents en uniforme, et bien entendu démonstration des éléments de défense : les policiers ont alors actionné la sirène deux tons et le gyrophare du véhicule de service, un grand moment pour tous les enfants admiratifs et impressionnés ! De futures vocations ?
La visite s'est terminée par une distribution générale de bonbons pour le plaisir de tous !

Police

RAPPEL DES NUMÉROS D'APPEL !

- La **Police municipale** est joignable au **01 30 13 86 70.**
- En dehors des heures de service, contacter le commissariat d'Élancourt au **01 30 69 64 00.**
- En cas d'urgence et dès que vous constatez un fait anormal, composez le **17** (**112** pour un portable).
  La Police nationale préfère être appelée pour rien plutôt que de ne pas être en mesure d'intervenir rapidement.

Pour voir la vie en (zone) bleu(e), n'oubliez pas le disque !

Dans le cadre d'une opération de sensibilisation aux règles de stationnement, la commune met à votre disposition des disques à placer en évidence à bord de vos véhicules. L'ancien modèle étant écoulé, nous en avons édité un nouveau aux couleurs de notre patrimoine !

Il est rappelé à cette occasion que ces disques doivent impérativement être utilisés dans toutes les zones bleues identifiées. Au Mesnil Saint Denis, ces zones limitent le temps de stationnement à 2h maximum. En cas d'infraction constatée, vous devrez vous acquitter d'une amende de 2e classe (article R. 417-3 du code de la route), soit 35 €. Avouez que ce serait dommage alors qu'il suffit de mettre un disque !

Daniel Doux
Adjoint au Maire
chargé de la Circulation, des Finances, de la Sécurité et des Transports

Les chiffres clés du budget communal 2019

S'il ne fallait retenir que deux éléments significatifs de notre budget communal, énonçons sans rougir le taux de l'imposition locale qui n'a pas varié depuis 2014, et le montant en hausse alloué au financement des grands projets de la commune : 3,8 millions d'euros inscrits au budget 2019. Deux résultats qui caractérisent les efforts et la gestion prudente que nous avons engagés face aux contraintes extérieures nettement plus sensibles ces dernières années. Voici un aperçu des principales lignes budgétaires de l'exercice 2019 et un état à fin juin.

NOUVELLE BAISSE DES DOTATIONS ET DES SUBVENTIONS DE L'ÉTAT

- Baisse en particulier de la dotation globale de fonctionnement qui passe de 584 298 € en 2018 à 557 885 €, soit une nouvelle diminution de 4,5 %.

Budget de fonctionnement

Voté le 28 mars 2019, il est prévu pour un montant de 12 598 616 €. Rappelons qu'il était, en 2018, équilibré en dépenses et recettes à 12 017 356 € Cette augmentation prévisionnelle est basée sur les critères suivants :

- la prise en compte des **coûts de l'inflation**,
- la prise en charge de la **totalité du Fonds de péréquation intercommunal et communal** (FPIC) –fort heureusement cette année encore, le Conseil communautaire de la CCHVC a décidé, en juin, de reconduire sa décision de ne laisser qu'1/3 de ce montant à la charge des communes, ce qui allègera d'autant les charges communales,
- une prévision d'**augmentation du résultat positif en autofinancement** des investissements (+ 502 409 €).

Budget d'investissement

Il a également été réalisé dans un souci de prudence avec un équilibre dépenses/recettes prévu à 5 334 883 € dont :

- 587 500 € de remboursement de la dette à long terme,
- 300 941 € de solde d'exécution du budget 2018,
- 1 045 750 € de dépenses d'équipement,
- **2 617 797 € en réserve pour les projets d'investissement futurs.**

(Voir la répartition par secteurs dans le bulletin précédent, n°71 pages 14 et 15.)

Une situation habituelle à l'issue du premier semestre

Premier semestre ne signifie pas moitié des sommes budgétées. Ceci se comprend aisément sachant que le budget a été voté fin mars.

> De ce fait, **les dépenses d'investissement se concentrent davantage sur le second semestre.**

> Par ailleurs, **l'inscription au budget de fonctionnement** de la commune des recettes perçues **par les services du Trésor est faite avec un mois de décalage.**

Budget de fonctionnement à fin juin

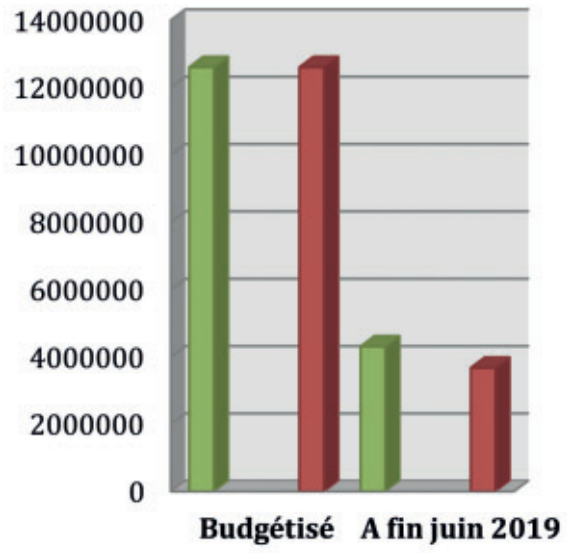

À fin juin, nos dépenses s'élèvent à environ 34,2 % (4 305 762 €) et nos recettes à près de 29,2 % (3 680 295 €) du budget annuel.

Budget d'investissement à fin juin

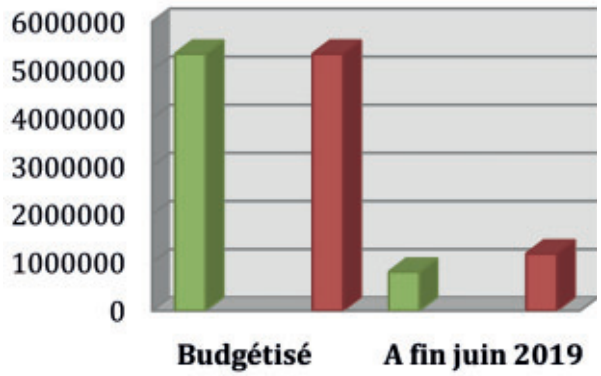

808 368 € ont été réalisés en dépenses, soit environ 15,15 % du budget (dont 325 959 € en remboursement du capital de la dette et 482 409 € d'engagement de dépenses d'équipement).

Les recettes s'élèvent à 1 185 844 €, soit 22,23 % du budget.

Daniel Doux
Adjoint au Maire
chargé de la Circulation, des Finances, de la Sécurité et des Transports

Services techniques : les femmes et les hommes de l'ombre !

Véritable cheville ouvrière de la commune, les services techniques entretiennent les bâtiments, les espaces verts, assurent la propreté de la voirie, l'installation du matériel pour les manifestations, interviennent en cas d'incidents de toutes sortes… Comment sont-ils organisés ? Comment fonctionnent-ils ? Quels moyens humains et matériels pour faire face aux tâches qui leur sont confiées ?

L'équipage compte 22 personnes. Au poste de pilotage, Gaël Simon, directeur des Services techniques (DST), arrivé depuis un peu plus d'un an dans notre commune.
En lien avec la directrice générale des Services (DGS), Evelyne Presles, il est à la tête d'un service administratif composé de quatre personnes et d'un service opérationnel de dix-sept personnes, lui-même dirigé par le responsable du Centre technique municipal (CTM), Raphaël Hucheloup, qui a rejoint notre commune il y a deux ans.

Le pôle administratif technique

« Être réactif face aux besoins des Mesnilois », tel est son crédo !

Gaël Simon, directeur des Services techniques, et son équipe administrative.

Côté bureaux (mais aussi sur le terrain selon les missions), officient :

- une secrétaire,
- une technicienne Bâtiments,
- un agent de maîtrise Voirie,
- une technicienne Collecte et traitement des déchets, déléguée à temps partiel par la CCHVC qui est en charge de cette compétence.

Ce quatuor orchestre tous les aspects techniques des dossiers dans la plupart des domaines : les bâtiments, la voirie, les espaces verts, l'environnement, les réseaux, etc. Il gère l'ensemble des demandes des habitants et les relaye auprès des opérateurs qui sont en charge de certains secteurs (eau potable, assainissement, éclairage public…).

Suite à un affaissement de terrain, dégagement du chemin de Bellepanne à l'aide du tractopelle.

Une question quant à la collecte, au traitement des déchets, aux dépôts en déchèterie ? Une technicienne est à votre service.

Je n'ai pas de journée type, confie Gaël Simon, *chaque jour est différent car il faut gérer au quotidien les nombreuses demandes qui arrivent par mail ou téléphone, faire face aux imprévus, tout en assurant l'élaboration des dossiers de fond attendus par les élus. C'est un métier passionnant et j'apprécie de travailler avec une équipe très réactive !*

Il suit les contrats de la commune (contrôles des installations sportives, des aires de jeux, des installations électriques, de la protection incendie…) et vérifie au quotidien leur bonne exécution (ménage dans les bâtiments, etc.).
Il assure un rôle de conseil et d'assistance aux élus dans l'élaboration des dossiers de travaux neufs ou de rénovation et intervient lors des études préliminaires à l'exécution de ceux-ci, en passant par la consultation des entreprises et le suivi des chantiers.
Il met en œuvre une veille juridique sur toutes les réglementations (qui évoluent sans cesse), afin d'assurer aux élus la sécurité juridique qu'ils attendent.
Il est également membre des commissions de sécurité pour les établissements recevant du public (ERP).

Le Centre technique municipal

SUR TOUS LES FRONTS, SOUS TOUS LES TEMPS

Raphaël Hucheloup et une partie de son équipe qui compte dix-sept personnes.

Placé sous la houlette de Raphaël Hucheloup, le CTM est organisé en trois pôles :
- les espaces verts,
- les bâtiments,
- l'entretien du matériel.

→ **Le service Espaces verts** est composé de :
- → 1 responsable,
- → 5 agents espaces verts,
- → 2 agents propreté/voirie,
- → 2 agents dédiés à l'entretien et au gardiennage du Parc des sports Guy Lefébure.

Le service Espaces verts a de quoi faire et ne ménage pas sa benne dans une commune si verte !

→ **Le service Bâtiments** comprend :
- → 1 responsable,
- → 2 peintres,
- → 1 menuisier,
- → 1 électricien,
- → 1 agent polyvalent.

→ **L'entretien du matériel** mobilise :
- → 1 mécanicien.

Dans le travail des équipes techniques, deux obligations sont à distinguer :
- les missions récurrentes (vidage des corbeilles de rue, piquage des déchets, tonte des espaces verts, entretien des écoles, etc.),
- les missions ponctuelles d'entretien du patrimoine communal.

Pour l'ensemble de ces missions, un logiciel de gestion des interventions permet aux demandeurs autorisés (élus, responsables de service, directrices d'école) de remplir en ligne une demande d'intervention précisant le lieu, la cause, l'urgence (par exemple un remplacement d'ampoule électrique, un meuble à réparer). Cette demande est soumise à une validation en ligne suivant un circuit pré-déterminé, puis arrive au CTM qui planifie l'intervention selon un planning hebdomadaire transmis aux équipes.

Entre urgences et polyvalence

Bien entendu, en cas d'urgence, l'intervention est la plus rapide possible.

L'achat de ce logiciel, en 2014, a grandement facilité le fonctionnement et le suivi des opérations.

Dans une collectivité de la taille du Mesnil Saint Denis, cette organisation très cadrée est malheureusement souvent mise à mal par les nombreux impondérables qui sollicitent au jour le jour les agents, leur demandant une polyvalence extrême : le peintre devient manœuvre pour l'installation des manifestations, le menuisier et l'électricien livrent et installent des barrières pour une fermeture de voirie suite à une fuite d'eau, quant aux agents de propreté, ils sont souvent appelés pour ramasser ce que des indélicats ont « oubliés » en bord de chemin, quand ils ne doivent pas intervenir en appui des autres équipes.
Sans oublier le montage/démontage des structures pour le marché de plein vent au centre commercial Champmesnil les jeudis et dimanches matins.

Les difficultés particulières

• Les espaces verts

Le Mesnil Saint Denis est une commune qui comprend plus de 20 hectares d'espaces verts. Son entretien, dans le cadre du label Terre Saine qui proscrit l'usage des produits phytosanitaires depuis 2014, mobilise énormément les équipes (dont la gestion du cimetière et des allées en gravillons envahies par les herbes folles).

Nous devons tous nous habituer à accepter ces herbes qui participent à la biodiversité.

Le camion plateau bien connu des associations et organisateurs de manifestations !

Notre travail varie en fonction des saisons, explique Raphaël Hucheloup. *Cela va du soufflage et ramassage des feuilles, à l'enfouissement des bulbes dans les massifs à l'automne, en passant par la tonte, le fauchage des talus au printemps/été, l'élagage, la taille des haies et le passage en mode hivernage avant les premiers frimas de fin d'année. Quant aux mauvaises herbes, cela n'existe pas, il faut nous habituer à ces herbes folles, c'est cela la biodiversité, n'oublions pas que c'est pour la santé de tous que les produits phytosanitaires sont bannis.*

L'épareuse utile à l'entretien des bords de nos routes et chemins.

• **La propreté urbaine**

Près d'une centaine de corbeilles sont réparties sur le territoire communal. Une tournée quotidienne organise leur vidage hebdomadaire. Mais certains animaux (oiseaux particulièrement) viennent se nourrir de leur contenu et en éparpillent autour, livrant au vent des déchets qui se répandent sur les espaces publics. Nous sommes en cours de changement de ces corbeilles afin d'équiper tous les points de modèles type Vigipirate réduisant le diamètre d'accès.

Les panneaux d'affichage délabrés seront changés avant la fin de l'année et les équipes ont en charge le nettoyage des panneaux de signalisation, le contrôle des potelets, des bancs et de tout le mobilier urbain.

Les atouts et les points forts

Gaël Simon et Raphaël Hucheloup arrivent de communes plus importantes (Coignières pour l'un, Vélizy pour l'autre), il est intéressant de connaître leur avis sur les services techniques du Mesnil Saint Denis.

D'une même voix, ils notent :

- l'astreinte mise en place depuis de nombreuses années 7jours/7, 365 jours par an, elle permet de faire face à toutes les situations d'urgence,
- la polyvalence et la réactivité des équipes, très impliquées dans la vie locale et connaissant parfaitement le territoire,
- la bonne volonté des agents toujours prêts à répondre présents lors des sollicitations en dehors des horaires habituels de travail,
- enfin, le bon niveau d'équipement des services.

Entre objectivité et bienveillance

Lorsqu'on vit depuis longtemps quelque part, on ne voit plus que ce qui ne va pas : on note les parterres de fleurs « moins bien entretenus qu'avant », les « corbeilles jamais vidées », les bords de route « pas entretenus »... Et pourtant, les visiteurs comme les nouveaux arrivants ont un regard différent, eux trouvent notre commune agréable, bien entretenue, fleurie !

Alors, mettre en lumière les femmes et les hommes de l'ombre, c'est juste et simplement reconnaître leur travail, reconnaître que sans eux, notre commune ne serait pas ce qu'elle est ! Merci à eux tous !

La commune en chiffres

- 37 km de voiries communales
- 74 km de trottoirs et bords de voies
- 20 ha d'espaces verts communaux
- 5 ha d'espaces arborés communaux
- 20 bâtiments communaux (dont 16 établissements recevant du public)
- Une centaine de corbeilles

Les moyens techniques

Achats récents en substitution de matériel devenu obsolète ou en complément :

- 1 fourgon tôlé 3,5T Master (2019)
- 1 Kangoo utilitaire (2018)
- 1 camion multi benne Iveco (2018)
- 1 tracteur John Deere (2017) (pouvant être équipé d'un broyeur, d'un épareuse ou d'une lame pour le service hivernal)
- 1 désherbeur mécanique TDM (2018)
- 1 redresse potelets (2018)

Autre matériel d'acquisition antérieure :

- 2 camions multi bennes (3,5T)
- 1 camion benne (3,5T)
- 4 véhicules utilitaires légers
- 2 micro-tracteurs avec leurs équipements associés
- 2 tondeuses autoportées
- 1 remorque plateau
- 1 remorque
- 1 tractopelle
- 1 balayeuse aspiratrice (3,5T)
- 1 broyeur de branches
- 1 saleuse adaptable sur un multi benne
- 1 brûleur au gaz (pour le désherbage thermique)
- 1 tonne à eau adaptable sur un multi benne.

Équation compliquée entre programmes en cours, logements sociaux, pénalités et délais

La triennalité en cours relative à la réalisation de Logements locatifs sociaux (LLS) s'achève fin 2019. À ce jour, nous comptons 214 LLS livrés pour 2817 résidences principales. Nous sommes donc loin des 25 % à atteindre.

Faute de réaliser les programmes inscrits dans le cadre du Plan local d'urbanisme et plus particulièrement des Opérations d'aménagement programmées, la commune pourrait être déclarée carencée par le préfet et perdre son autonomie de gestion quant à la réalisation des 490 LLS manquants. Un point s'impose.

Secteur Auguste (ancien marché)

Le bailleur Domaxis, qui doit réaliser les 52 logements sociaux prévus, et la commune sont en attente du jugement du tribunal administratif suite à des recours de riverains. Verdict fin juillet.

Secteur Fontanier-piscine

Domaxis devrait prochainement déposer le permis de construire.

Les Jardins du Manoir au Mousseau

Ce programme de 10 pavillons en accession à la propriété comprend un bâtiment de trois logements sociaux. Le constructeur Nexity a toutes les peines du monde à trouver un bailleur social intéressé par un si petit nombre de logements !

Le Domaine de Sully

Le programme sort de terre. La première pierre symbolique a été posée, en présence de Pierre Bédier (photo), Président du Conseil départemental des Yvelines, du Directeur général de Citallios, de la Directrice générale adjointe pour l'Île-de-France d'Icade Promotion, et de tous les partenaires de ce projet important pour la commune. Seront livrés fin 2020 un total de 173 logements dont :

- 58 logements en accession à la propriété,
- 20 logements intermédiaires mis à la location par SNI,
- 95 logements locatifs aidés.

Un beau programme qui sera complété par la réalisation d'équipements publics si toutefois la commune arrive à acquérir le terrain dit de l'ex-bibliothèque départementale, ce qui est en cours de discussion avec la Direction générale des finances publiques (DGFIP).

Vue d'ensemble.

Réunion de présentation aux riverains.

Rue de la Louveterie

Prévue dans le Plan local d'urbanisme, l'Opération d'aménagement programmée située rue de la Louveterie comprend 40 LLS. Situé sur des terrains privés, ce programme a été présenté en réunion publique le 2 juillet, par les représentants de la société Nexity, en présence du bailleur social I3F. Travaillé en amont avec les services du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse et la commune, la présentation visait à permettre aux riverains de poser les questions et aborder les sujets qui les inquiètent, notamment le stationnement et la circulation.

Un permis de construire doit être déposé assez rapidement par Nexity.

Plan architectural côté sud.

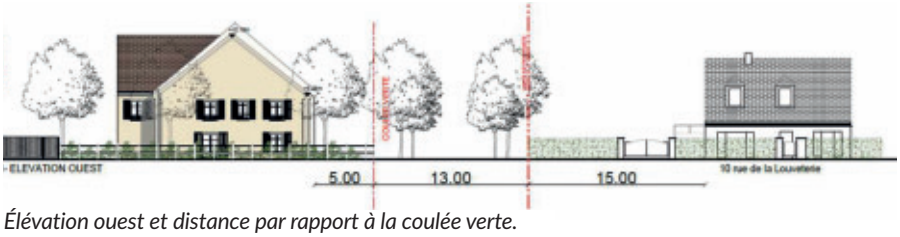

Élévation ouest et distance par rapport à la coulée verte.

Pour mémoire, les constructeurs privés, comme les bailleurs sociaux, sont soumis à la règle des appels d'offres. Aussi, après obtention d'un permis de construire, il faut encore plusieurs mois (près d'une année en général) pour que la réalisation sorte de terre.

Ce n'est qu'à la livraison et à l'occupation des logements que ceux-ci sont comptabilisés dans le quota à réaliser par la commune. Les pénalités prélevées sur le budget communal ont encore de beaux jours devant elles !

La ferme de Beaurain et le Parc, un projet patrimonial valorisant

Par des délibérations concordantes présentées le 27 juin au Comité syndical du Parc et au Conseil municipal du Mesnil Saint Denis, le Président du Parc, Yves Vandewalle et le Maire, Evelyne Aubert, sont autorisés à travailler sur un projet de bail emphytéotique visant à l'installation de la Maison du Parc à Beaurain dans un délai raisonnable. Pour cela, une étude de pré-programmation a été commandée par le Parc et présentée à la Région Île-de-France (financeur des PNR) début avril. Montant des travaux : 4 millions d'euros, à la charge exclusive du PNR. L'objectif partagé est pour la commune de valoriser ce patrimoine exceptionnel et, pour le Parc, de disposer d'un droit réel sur le bien.

À l'ancienne clinique, il va y avoir du sport !

Le groupe Sports Etudes Academy (SEA) est en cours d'installation. L'ouverture est prévue pour le 15 septembre. Des contacts constructifs ont eu lieu entre leur directeur sportif et la section football de l'ASMD, qui apprécie l'arrivée de joueurs chevronnés permettant de ré-ouvrir des catégories fermées faute de pratiquants (U13 – U15 – U17). Pour les entrainements, le stade du château sera principalement utilisé, le terrain stabilisé pourra s'y ajouter.
Par ailleurs, plusieurs emplois vont être créés, avec la volonté de privilégier les candidats locaux.

De nouveaux locaux pour le RAM et le LAEP

(Relais des assistantes maternelles et Lieu d'accueil enfants/parents)

Le permis de construire a été déposé. Compte tenu de la situation dans l'enceinte du château (bâtiment inscrit à l'inventaire des Monuments historiques), l'instruction est réalisée par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) dans un délai de six mois maximum. Les travaux ne pourront probablement pas commencer avant mars/avril 2020. ▼

Aménagement de la coulée verte

Présenté en réunion publique le 25 mai, le projet entre l'avenue de Breteuil et la rue du Pavé d'Argent a été légèrement modifié pour tenir compte des remarques légitimes des riverains (accès, voie de desserte, typologie des plantations, etc.).
Le marché pour la réalisation de la première tranche, à savoir le parking de 50 places, a été lancé pour une réalisation à l'automne.

Une rencontre a été initiée entre le cabinet Christophe Père Paysage et l'architecte désigné à propos de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des locaux de l'Accueil de loisirs. Les grands principes d'implantation de cet équipement ont été précisés en Comité de pilotage (COPIL) et le projet suit son cours. Il sera présenté après validation par le COPIL.

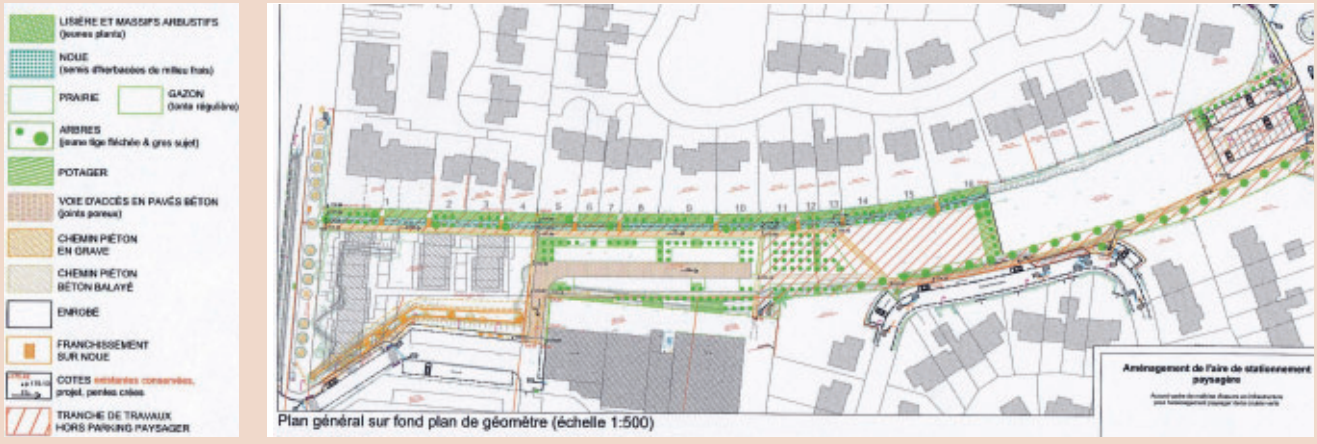

Plan général sur fond plan de géomètre (échelle 1:500)

Evelyne Aubert
Maire

PNR et CCHVC*, des compétences partagées dans l'intérêt du territoire et des habitants de la Haute Vallée de Chevreuse

Aménagement du territoire, économie, éducation à l'environnement, mobilités, tourisme... autant de savoir-faire auparavant mis à la disposition des communes par les services du Parc naturel régional, et aujourd'hui venant en support des compétences exercées par l'intercommunalité.

Economie et tourisme

Au service de nos commerces

La compétence Économie-Tourisme fait partie de celles qui ont été transférées par les communes à la CCHVC. Elle comprend l'aide aux commerces locaux apportée par le PNR.
Ainsi, le 11 avril, les commerçants du Mesnil étaient invités à un déjeuner-débat en mairie pour la présentation des aides proposées par le Parc. Treize d'entre eux étaient présents et nous avons pu constater que la plupart ont déjà bénéficié d'un ou de plusieurs dispositifs de soutien.
Un moment très convivial, à l'image de l'ensemble des commerces qui participent très volontiers à la vie de la commune. Qu'ils en soient ici remerciés.

Mobilités

Réfléchissons à l'impact de nos modes de déplacements

La mobilité est désormais une compétence obligatoirement intercommunale. Plusieurs réunions intercommunales se sont tenues avec Île-de-France Mobilités afin d'examiner toutes les propositions faites par la CCHVC pour améliorer l'ensemble des déplacements dans notre territoire. Une Conférence territoriale pour les mobilités a également été organisée début juin en présence de tous les Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) du secteur et du Conseil Départemental des Yvelines, avec l'objectif d'élargir le champ d'action de ce sujet crucial pour nos communes.

Le Mesnil Saint Denis, le matin entre 8h15 et 8h45...

Après la Chasse aux œufs en avril, le Centre commercial des Résidences du Château a organisé le 25 mai la Fête des Voisins couplée avec la Fête des Mères et, le 17 juin, la Fête des Pères. A ces occasions, de nombreux lots ont été remis aux clients et une rose à chaque maman… et papa !

Le 21 septembre, ce sera le tour du Centre commercial Champmesnil, qui invite tous les Mesnilois à participer à un apéritif convivial de 12h à 15h devant les commerces !

Quant à la boulangerie Akharouid, porte Henri IV, elle a offert toutes les viennoiseries pour les enfants à l'occasion du 1er Trail du Mesnil !

** PNR : Parc naturel régional*
CCHVC : Communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse

Éducation à l'environnement

Sensibiliser les enfants… qui sensibiliseront leurs parents !

Le Parc propose à tous les établissements scolaires de son territoire un panel d'activités en lien avec l'environnement et le développement durable. Il est également le support de l'Agence de l'Eau pour le développement des « classe-eau ». Plusieurs classes de la commune ont ainsi pu bénéficier des animations proposées.

Une station d'épuration, pour quoi faire ? Une visite très instructive !

Lors d'une « classe-eau », la vie aquatique traduite en image par les enfants du CM1 du Bois du Fay.

Destruction des nids de frelons asiatiques

La CCHVC a décidé la participation financière de la Communauté de communes aux frais de destruction de ces nids, à hauteur de 50 % de la dépense plafonnés à 200 € par nid.
Renseignements sur le site internet de la CCHVC.

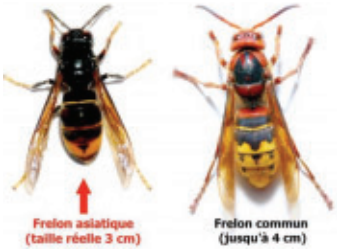

Renseignements et actualités :
www.parc-naturel-chevreuse.fr • www.cchvc.fr

Environnement

Cœur2Bouchons

bienvenue à Champmesnil !

L'association Bouchons Franciliens, membre du réseau national de collecte de bouchons, s'est installée dans un local du Centre commercial Champmesnil.
La commune va passer une convention avec l'association pour la collecte et le ramassage des bouchons, en utilisant le matériel déjà en place dans toutes nos installations (gymnases, écoles, mairie…).
Nous leur souhaitons la bienvenue et les remercions de leur action, entièrement bénévole.
Vous voulez vous investir à leurs côtés ?
N'hésitez pas à joindre le président : Sébastien Dorut
sebastien.dorut@coeur2bouchons.fr

Coulée de boue dans le chemin de Bellepanne

L'ampleur des dégâts...

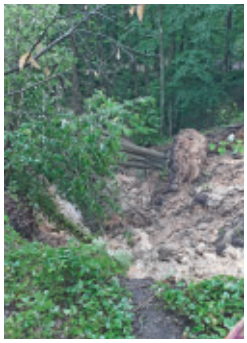

Le 5 juin, suite à une rupture de canalisation d'eau potable avenue des Peupliers, une paroi en fond de jardin d'un particulier a été déstabilisée par cette infiltration importante créant un effondrement et une coulée de boue et de sablon, qui est venue bloquer le chemin de Bellepanne.

Le chemin rendu accessible après l'intervention des services techniques de la commune.

Un arrêté de péril imminent a été immédiatement pris par la commune afin de garantir la sécurité de tous, et en particulier celle des habitants de trois maisons riveraines. Un expert nommé par le tribunal administratif a été dépêché sur place et a fait un constat dans les 48h, levant le péril pour les habitations et donnant l'autorisation à la commune de déblayer et rouvrir le chemin, après avoir rendu son rapport la semaine suivante.

Désormais, il reste à étudier avec les services du Parc naturel régional et des experts en géologie comment consolider la paroi effondrée.

Le SIRYAE (Syndicat gérant le réseau et l'approvisionnement en eau potable) a décidé la réfection complète de la longueur de canalisation endommagée, afin d'éviter tout nouvel incident.

Tout est bien qui finit bien, mais ce fut un réel traumatisme pour les riverains !

Défi *presque* Zéro déchet
Modifions nos habitudes, c'est indispensable !

Pour la seconde fois, Le Mesnil en Transition vous invite à participer du 16 septembre au 1er décembre 2019 à la réduction des déchets

En partenariat avec l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC) de St Quentin-en-Yvelines, association spécialisée dans les questions d'énergie et d'environnement à laquelle la commune du Mesnil Saint Denis est adhérente, et avec de nombreuses associations du secteur centre et sud-Yvelines, chacun d'entre nous est invité à modifier ses habitudes en échangeant conseils et bonnes pratiques, avec un objectif : réduire drastiquement le volume de ses déchets !

Renseignements et inscriptions :
zerodechet@alecsqy.org • Tél. : 01 34 52 26 34
www.alecsqy.org
Inscriptions jusqu'au 13 septembre 2019

Education canine

En mai, fais deux concours s'il te plaît

C'est un mois de mai chargé qui attendait le club canin cette année avec deux concours organisés d'affilée.
Le pari aura été tenu et réussi avec un concours Agility le 18 mai et un concours Obéissance les 25 et 26 mai.
Sept chiens du Mesnil ont réussi leur Certificat de sociabilité et d'aptitude à l'utilisation, résultat de l'assiduité aux cours de nos compagnons à quatre pattes tout au long de l'année ! Sous une météo plutôt clémente, le concours Agility s'est déroulé dans une ambiance festive, avec 70 duos maître/chien en compétition. A noter : le fair-play remarquable des concurrents.
Le concours Obéissance s'est démarqué des autres années car il faisait office de championnat d'Île-de-France, et donc de tremplin pour participer au championnat de France !
La réussite de ces deux prestations de haut niveau revient à notre équipe mesniloise toujours autant motivée. Merci à elle ! ■

6e tournoi Christian Bellec,

l'équipe 1 mesniloise vice-championne !

L'équipe 1 finaliste.

De nombreux clubs présents.

L'équipe 2 demi-finaliste.

La 6e édition du tournoi de football Christian Bellec s'est tenue le 15 juin 2019 sous un ciel clément. 24 équipes représentant 10 clubs d'Île-de-France se sont confrontées toute la journée. Les très nombreux spectateurs ont assisté dans une ambiance tant festive que passionnée à des matchs d'une grande qualité, offerts par près de 200 footballeurs débutants âgés de 8 à 9 ans.
Cette année, l'équipe 1 du Mesnil est allée en finale qu'elle a malheureusement perdue aux tirs au but après avoir mené 2-0 durant presque tout le match.
Les récompenses ont été remises par les dirigeants de la section football de l'ASMD, Madame le Maire et son Adjoint aux Sports.
Bravo et merci aux bénévoles qui ont contribué à la réussite sportive et festive de ce tournoi. ■

119 sportifs mesnilois à l'honneur

Le dernier week-end de juin était placé sous le signe du sport au Mesnil Saint Denis : le samedi, veille du premier Trail du Mesnil, les Trophées sportifs sont venus récompenser pour la 5e année consécutive les titulaires de titres obtenus au cours de la saison au sein des sections de l'ASMD (Association sportive du Mesnil Saint Denis) et du TCM (Tennis club du Mesnil).
Du plus jeune aux adultes, 119 sportifs représentant 11 disciplines ont ainsi été mis à l'honneur par Madame le Maire accompagnée de l'Adjoint en charge des Sports, entourés de membres du Conseil municipal et des bénévoles des associations sportives.
Une reconnaissance et une rencontre très appréciées des récipiendaires et de leurs familles ! ■

D'admirables ballets très cadencés !

Le 33e gala de la section natation artistique de l'ASMD (Les Aqualys) s'est tenu le 22 juin sous un temps estival permettant l'ouverture du toit de la piscine intercommunale. Le thème de cette année était "Le temps… en mesure".

Autour d'un bassin irradié de lumière, les spectateurs venus en nombre ont découvert 34 sirènes qui, le temps d'un spectacle aquatique, ont arrêté le cours du temps.

Au fil de l'histoire : démonstrations des épreuves de propulsion en ballet, deux ballets solo, deux ballets duo, cinq ballets en équipe et le final où toutes les ballerines ont dessiné sur l'eau une horloge symbolique.

Le public a pu particulièrement apprécier cette année, la remarquable qualité technique et esthétique des nombreux portés effectués par les ballerines.

Quel privilège d'assister à un spectacle aquatique où, du décor aux maillots en passant par la mise en scène, tout est… en mesure !

Nos remerciements vont aux bénévoles de l'association, aux couturières, décorateurs, parents, partenaires et, bien entendu, aux personnels de la piscine sans qui ce merveilleux gala ne verrait pas le jour. ■

Prêts à en découdre, les garçons de CM1 et CM2 s'élancent dans le parc du château pour la première course du Colombier.

Rappel des instructions par les organisateurs avant le départ.

Première édition parfaitement réussie pour le Trail du Mesnil

Organisée par la section course à pied de l'ASMD aidée par l'ensemble des bénévoles du club omnisports de la commune, la première édition du Trail du Mesnil, dimanche 30 juin, a été sans conteste un grand succès.

De la course des Mesniloups destinée aux enfants du CP, du CE1 et du CE2, à la course du Colombier pour les CM1 et CM2, ce sont presque 200 jeunes sportifs qui sont venus profiter de beaux parcours dans le parc du château.

Quant au Trail de 12 km pour les adultes, ce sont 250 coureurs qui ont pu découvrir le parc du château, le plateau de Beaurain et le vallon de Maincourt.

Tous ont reçu une médaille. Le ravitaillement des enfants était offert par la boulangerie Akharouid (Porte Henri IV) et celui des adultes aidé par Intermarché (La Verrière).

Félicitations aux organisateurs pour la logistique sans faille, la qualité de l'accueil et de l'organisation. L'ensemble des participants attend d'ores et déjà la seconde édition… À l'année prochaine ? ■

Podium masculin … et à leurs côtés votre serviteur, qui leur a remis leur médaille et qui a participé à la course en obtenant un classement honorable !

Départ de la course des Mesniloups (enfants du CP au CE2).

Cédric Chauvierre
Adjoint au Maire chargé de la Vie Associative, du Sport et de la Culture

C'est la rentrée !

Moment souvent redouté pour les plus petits, mais surtout vraies retrouvailles entre copains après la trêve estivale, la rentrée reste un passage incontournable et immuable de notre année. Voici tout ce qu'il faut savoir pour s'y préparer.

L'organisation de la rentrée scolaire de 2019/2020 ne diffère pas de la précédente, mêmes horaires pour toutes les écoles :

- lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30,
- mercredi non scolaire, proposition d'activités périscolaires par le prestataire de la commune, Charlotte Loisirs, de 7h30 à 13h ou 7h30 à 19h.

Pour information, la fréquentation du mercredi en 2018/2019 a baissé de 17 % par rapport à l'année précédente (2017/2018), qui était organisée sur une semaine de 4,5 jours.

Les prévisions d'effectifs pour la rentrée 2019/2020

- Maternelles : 253 élèves (111 à Bois du Fay et 142 à Champmesnil).
- Elémentaires : 466 élèves (207 à Bois du Fay et 259 à Champmesnil).

POUR ELLES, L'ÉCOLE EST FINIE

Laurence Hurstel, après 30 ans d'enseignement aux petits de maternelles, dont une grande partie à l'école du Bourg, puis à Bois du Fay et enfin à Champmesnil, referme discrètement et définitivement la porte de l'école pour ouvrir celle de la retraite et se lancer vers de nouveaux horizons iodés.

Nous la remercions chaleureusement pour l'accompagnement bienveillant qu'elle a dispensé à de très nombreux élèves, pour sa disponibilité, sa tendresse et son calme envers ces petits à qui elle a donné le goût de l'apprentissage et… pour tous les parents qu'elle a (ré)confortés !

Des parents ont organisé une fête surprise pour marquer son départ, les enseignants ayant préparé en secret avec les enfants, la chanson ***Pirouette Cacahouète*** réécrite (« *Il était une maîtresse… Pirouette Cacahouète, il était une maîtresse qui assurait la direction, qui assurait la direction…* »), ce fut dur de contenir son émotion !

Laurence Hurstel

Mesdames Aubert et Dez lui ont remis la médaille de la ville et un cadeau pour la remercier de toutes ces années au service des petits Mesnilois.
Au revoir Laurence, et que tous les cris d'enfants et petits petons martelant le sol vous accompagnent pour cette retraite bien méritée !
Bienvenue à la nouvelle directrice Madame Innocent.

Dominique Lafaye a également quitté ses fonctions de Principale du collège Philippe de Champaigne afin de prendre sa retraite. La commune la remercie chaleureusement pour tout le travail effectué ainsi que l'investissement dont elle a fait preuve durant ses sept années de direction, ayant toujours à cœur d'entretenir la mixité de ce collège public à la situation peu commune.
Elle laisse sa place à Madame Tapiac à qui nous souhaitons la bienvenue au Mesnil Saint Denis !

Dominique Lafaye

OLYMPIADES, JEUX ET OPÉRA POUR FÊTER LA FIN D'ANNÉE

Les écoles ont terminé l'année scolaire sur des notes festives appréciées de tous.

➔ **Le 21 juin,** les élèves de Champmesnil ont eu leurs olympiades, un beau succès !

Consignes, explications...

Et c'est parti !

A chacun son tour !

→ **Le 22 juin,** le groupe scolaire Bois du Fay a choisi de regrouper l'élémentaire et la maternelle pour un samedi de jeux et de régals préparés par les enseignants avec l'aide de nombreux parents. Une belle réussite collective pour la plus grande joie des enfants !

→ L'école élémentaire Champmesnil a fêté la fin de l'année en organisant des évènements par regroupement de classes. Moment phare, l'opéra chanté par les CM2 devant leurs parents ***Nous n'irons pas à l'opéra*** sur des textes et musiques de Julien Joubert, au piano Françoise Bouttier et sous la direction vocale des enseignantes. Bravo, ce fut superbe !

PLUS DE 120 ÉCOLIERS MESNILOIS RAVIVENT LA FLAMME DE LA TOMBE DU SOLDAT INCONNU

Répondant à l'invitation du prestigieux Comité de la flamme, près de 120 enfants de nos écoles et ceux du Conseil municipal des jeunes ont participé à Paris aux côtés de Madame le Maire à un après-midi consacré au devoir de mémoire. Le 23 mai, après une visite du musée des Invalides, le groupe s'est ensuite rassemblé sous l'Arc de triomphe pour une cérémonie solennelle empreinte d'émotion, à laquelle participaient les associations mesniloises d'Anciens combattants et des élus de la municipalité, aux côtés des forces armées. Point d'orgue de cette journée, le dépôt d'une gerbe tricolore au pied de l'Arc de triomphe au chant de *La Marseillaise* fut suivi du très attendu ravivage de la flamme.

Les enfants sont ensuite repartis en ayant conscience de la portée hautement symbolique de ce moment exceptionnel.

Pour préparer ce moment privilégié, deux membres du Comité de la Légion d'honneur s'étaient auparavant déplacés dans les classes de CM2 et en mairie pour le CMJ, afin d'expliquer aux jeunes le contexte et le déroulé de cet après-midi du 23 mai. Nous tenons une nouvelle fois à les en remercier chaleureusement car le devoir de mémoire est entretenu par la transmission.

Accueil des CM2 en mairie

Afin de poursuivre l'action pédagogique de la cérémonie du ravivage de la flamme et permettre aux élèves d'exprimer leurs ressentis, les classes de CM2 des écoles de Champmesnil et du Bois du Fay ont été reçues quatre semaines plus tard en mairie par Madame le Maire et l'adjointe en charge de l'Éducation.

Ce fut également l'occasion de remettre solennellement le Livre de l'Été offert par le ministère de l'Éducation à tous les élèves pour marquer leur passage en 6e : un extrait des Fables de La Fontaine illustrées. À la demande des enfants, Madame le Maire a dédicacé à chacun son exemplaire !

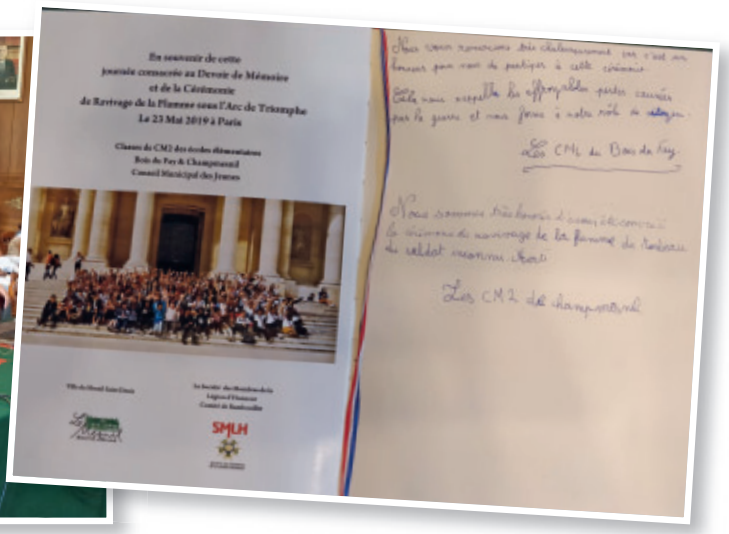

Véronique Dez
Adjoint au Maire chargé de l'Enfance, l'Éducation et la Jeunesse

Comédiennes ou chanteuses, les assistantes maternelles mesniloises ont un talent fou !

Aujourd'hui c'est fête au Relais des assistant(e)s maternel(le)s !

Jour de l'été, jour de fête et fête de la fin de l'année à la fois, le vendredi 21 juin, nos assistantes maternelles ont fait place au spectacle.

Toute l'année les assistantes maternelles mesniloises prennent soin de nos petits. Quelques-unes ont à cœur d'organiser, sous la houlette et l'assistance de Valentine Bernard, responsable du RAM, leur fête annuelle afin que les enfants et les parents puissent se rencontrer pour un moment convivial.

Cette année elles ont préparé un spectacle intitulé : *Le ukulélé qui voulait surfer.*

Une chanson douce, que me chantait ... mon assistante maternelle !

Douze* d'entre elles ont également enregistré avec les enfants un CD de 26 comptines intitulé « Maman, Papa, chante avec moi » Volume 2**. L'œuvre, qui a nécessité quatre séances de répétition et deux matinées d'enregistrement, fait découvrir aux parents les chansons entonnées au RAM ou chez les assistantes maternelles. Elles les ont gracieusement distribués aux parents ravis !
Le moment de partage de cette belle fête s'est prolongé autour du buffet préparé par des parents.

*Pascale Anjot, Anne-Marie Cadet, Christèle Coadic-Jorge, Sabine Fievez, Frédérique Havret, Christelle Josse, Lydie Landa, Magali Loncle, Fatima Mamouri, Nathalie Salgado, Carole Sarrazin, Ana Semana, accompagné du saxophoniste Paul.
**Pour mémoire le volume 1 avait été fait il y a 5 ans.*

Une crèche comme à la maison !

Vous avez besoin d'un mode de garde pour votre enfant pendant les vacances scolaires, le mercredi ou ponctuellement en semaine ?

La solution : les structures d'accueil petite enfance de la commune ! Elles peuvent vous proposer un accueil occasionnel à la journée.

Intéressé-e-s ?

N'hésitez pas à contacter le service Petite enfance de la mairie

Tél. : 01 30 13 86 66 ou Valentine Bernard, la responsable, au : 01 34 61 12 25.

Journée portes-ouvertes ludique et instructive à l'Accueil de loisirs

L'ouverture des portes de l'Accueil de loisirs durant tout un samedi (le 15 juin) afin de réunir les enfants et leurs familles a donné lieu à une très belle fête. Charlotte Loisirs, notre prestataire d'activités périscolaires et extrascolaires, organisateur de cette seconde édition particulièrement conviviale présentait également le bilan de l'année écoulée.

Le soleil était de la partie et les quelque 200 visiteurs ont pu participer à des activités en accès libre, telles que :

- ping-pong, babyfoot, jeux géants en bois, billard…
- divers ateliers *do it yourself* (DIY) : fabrication en papier recyclé, peinture aux doigts, pâte à modeler…
- une recyclerie : fabrication de jouets (toupies, pliages, jeu des pinces libres) à partir d'objets de récupération,
- land'art et modelage.

Une projection des temps forts de l'année était diffusée en continu et une galerie des œuvres des enfants était proposée aux visiteurs (autour des petites bêtes pour les maternelles, de la nature et du recyclage pour les élémentaires), reflétant le fil rouge du projet pédagogique de l'année : préservation de l'environnement et de la biodiversité.

Merci aux équipes de Charlotte Loisirs d'avoir offert aux familles mesniloises cette belle journée !

Jeux et ateliers ont intéressé autant les enfants que leurs parents !

Du bon, du local, du bio à déguster !

Véronique Dez
Adjoint au Maire chargé de l'Enfance, l'Éducation et la Jeunesse

De jeunes élus polyvalents !

Le 6 avril, le nouveau Conseil municipal des jeunes a collaboré activement à la “Faites des Plantes” organisée au château-mairie, une manifestation à l’initiative du CLC et soutenue par le Parc naturel régional et le Département.
En amont de la « Faites », ils ont ensaché des graines de courges qu’ils ont distribuées gratuitement aux visiteurs, sous la houlette du CLC.
Ils ont également tenu la permanence de l’exposition du Parc naturel sur le thème « Des herbes pas si folles » à l’intérieur du château, tout en conseillant les visiteurs sur le 0 phyto.
Et ils ont enfin assuré le service du pot de l’amitié. **Une belle journée qui les a ravis !**

Le 8 mai, 1re commémoration pour le Conseil municipal des jeunes nouvellement élu

Pour célébrer le 74e anniversaire de la fin de la 2e guerre mondiale, les jeunes élus ont lu des extraits du journal qu’un jeune garçon de région parisienne, Jacques Minier, a tenu durant tout le conflit. Un témoignage bouleversant.

Cérémonie du souvenir de l’appel du Général de Gaulle

Le 18 juin, deux jeunes élus, Hélène et Alexandre, représentant le CMJ à cette cérémonie, ont fièrement porté avec Madame le Maire, la gerbe commémorative de la commune.

Retour sur un parcours citoyen extraordinaire

Le CMJ mesnilois a eu le privilège de visiter le Sénat, les Invalides et d’assister au ravivage de la flamme à l’Arc de triomphe.
Lors de l’atelier du samedi 15 juin, les jeunes élus ont rédigé leur retour d’expérience suite à ce moment historique, qui les a fortement impressionnés. Voici quelques extraits de leurs textes :

« Le jeudi 23 mai, nous sommes allés à Paris pour visiter les Invalides et le musée de l’Armée. Le bâtiment est très impressionnant et de grande taille. Ce qui nous a le plus marqué, c’est de découvrir l’horreur de la guerre avec toutes les armes, les uniformes, les affiches de propagande, les premiers masques à gaz en morceaux de tissu… »

« Nous avons visité le dôme des Invalides et c’était très spectaculaire. Nous avons vu le tombeau de Napoléon entouré de très grandes statues qui représentaient chacune une victoire napoléonienne. Elles nous ont impressionnés de par leur taille. Nous avons admiré la grande maquette de l’Hôtel des Invalides, qui est toujours un hôpital pour les soldats blessés. »

« Après avoir quitté le dôme des Invalides, nous avons emprunté un passage souterrain qui nous mena à l’Arc de triomphe. Nous avons attendu 20 minutes par rangée de quatre, puis avons été disposés autour de la flamme. Notre seul regret c’est qu’il y a eu beaucoup d’enfants devant nous. Notre moment préféré, c’est lorsque l’on a chanté La Marseillaise, *que la fanfare a retenti et quand les militaires ont ravivé la flamme à l’aide d’une épée. A la fin de la cérémonie, nous avons pu prendre des photos devant la flamme ravivée ! »*

Véronique Dez
Adjoint au Maire chargé de l’Enfance, l’Éducation et la Jeunesse

Rubrique réalisée par Sylvie Legrand, Cédric Chauvierre. Photos : Christian Amaury

8 MAI

Commémoration du 74e anniversaire de la Victoire de 1945

La cérémonie de commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 réunit traditionnellement le Maire, les Conseillers municipaux et les représentants d'associations d'anciens combattants. Depuis quatre ans se joignent à eux les très jeunes élus du Conseil municipal des jeunes, qui viennent ici rendre un hommage solennel à nos soldats et aux victimes de cet épisode tragique de l'histoire de France. Entourée de cette jeunesse mesniloise particulièrement sensible à son avenir, Madame Aubert a évoqué l'importance de faire vivre le devoir de mémoire pour se souvenir du prix de notre Liberté. Dans un contexte fortement marqué par l'actualité de l'Europe, elle a également rappelé que seule l'union des peuples peut garantir la Paix et qu'il appartient à tous de relire l'histoire pour ancrer profondément ces valeurs humanistes dans notre conscience collective.

Vide-greniers printanier,

on aime toujours autant s'y promener

Dès 6 h, dimanche matin, les bénévoles du Comité de jumelage étaient sur site pour organiser et fluidifier l'arrivée des exposants puis assurer le bon déroulement de toute la manifestation.

Le Comité des fêtes quant à lui, assurait la restauration habituelle : frites, saucisses, andouillettes et bien entendu les célèbres crêpes et le pop-corn !

Une chance, la pluie n'est apparue que vers 17h, offrant une belle journée dans le parc du château aux vendeurs et aux flâneurs venus profiter de bonnes affaires !

Félicitations aux organisateurs qui ont été remerciés par les exposants pour la qualité de leur accueil !

19 MAI

Woodcraft

de l'art éphémère bien ficelé !

Organisé par le groupe des scouts et guides de France du Mesnil Saint Denis, le Woodcraft, concours de constructions en bois, a remporté un vif succès tant auprès des troupes des environs qui sont venues confronter leurs savoirs-faire, qu'auprès du public nombreux qui a pu admirer durant deux jours l'art scout d'assembler des rondins en bois avec uniquement de la ficelle.
Bâteau, phare, avions, dameuse, table-apéro,... autant de réalisations qui ont vu le jour en moins de 48h... pour être démontées à la fin du week-end !
Bravo aux organisateurs, aux scouts et aux guides bâtisseurs, qui ont, chacun dans leur domaine, permis cette belle rencontre accompagnée d'une météo plus clémente que prévue.

19 MAI

Murder party au château

frissons garantis et activité ludique inédite pour découvrir le patrimoine mesnilois

Proposée par le Syndicat d'initiative dont le but est de faire découvrir les richesses de notre patrimoine, une Murder Party a été organisée dans l'enceinte du château-mairie.
Plus d'une centaine de participants franciliens de tous âges sont venus se prêter au jeu pour tenter de résoudre une énigme terrifiante : qui a tué la fille du châtelain Hermann Gade, retrouvée sans vie dans les douves ?...
Chacune des équipes, feuille de route en main, s'est lancée dans l'aventure avec enthousiasme et beaucoup de curiosité, rencontrant tour à tour figurants et comédiens complices en costumes d'époque, à la recherche d'indices. Après un après-midi d'enquête intense à parcourir les pièces du château et ses communs, la chapelle ou la salle du Conseil municipal, l'ensemble des participants a été récompensé. Trois équipes ont été distinguées pour leur rapidité à dénouer cette intrigue et pour l'excellence de leur raisonnement.

2 JUIN

Fête des voisins 2019

23 sites sur l'ensemble de la commune

La fête est devenue une belle habitude, celle d'une agréable soirée où l'on se rencontre, voisins et amis dans la bonne humeur et le partage de spécialités culinaires. Sans pluie cette année !
Un grand merci à tous les organisateurs.

24 MAI

danses délicieuses en série !

Sur le thème de Charlie et la Chocolaterie, les danses des enfants du CLC ont enthousiasmé les spectateurs. Ceux-ci étaient venus en nombre à La Merise, à Trappes, pour applaudir petits rats, danseurs et danseuses plus confirmés, assistés des jeunes comédiens de la section théâtre du CLC. Durant 2 heures, le public a été transporté dans le monde merveilleux du chocolat et des sucreries !
Puis, ce fut au tour des adolescents et des adultes, sur le thème des séries TV de montrer la diversité des cours de l'école de danse avec dextérité, humour et fantaisie.
Un très bel après-midi, distrayant et de très belle facture.
Bravo à tous les artistes et merci aux équipes du CLC pour la qualité de l'ensemble des prestations (accueil, décors, musiques, costumes…).

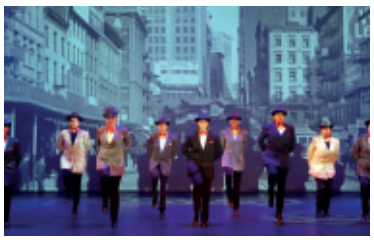

Le week end du 15-16 juin s'est déroulée au CLC la restitution des cours de théâtre.
Quatre pièces ont été jouées durant les deux jours devant une salle archicomble à chaque représentation.
Au programme, « Etrange Etranger » par les 7-10 ans, « Noël, c'est par sorcier » par les 10-12 ans, « Rien ne va plus » par les ados et « Huit Clos » par les adultes. Les 50 acteurs amateurs ont été brillants grâce au remarquable travail accompli par leur professeur Virginie Camus.
Les très nombreux et longs applaudissements du public étaient amplement mérités. Bravo également aux bénévoles du CLC pour la technique et la convivialité.

16
JUIN

Kermesse paroissiale

jeux et bonnes affaires au rendez-vous

Organisée par l'association des Trois Clochers, la kermesse paroissiale a débuté par le traditionnel apéritif de bienvenue, en présence des élus et de notre curé, le Père Tranbaloc. Les différentes activités ludiques proposées (jeux anciens, tir à l'arc, tir à la carabine) ont attiré de nombreux visiteurs qui ont pu chiner des bonnes affaires (livres, vêtements, bijoux) et participer à la tombola très bien dotée. Les participants se sont restaurés sur place avec des mets faits maison par les bénévoles et ont assisté à un spectacle remuant sur le thème des pirates et des corsaires « A l'abordage moussaillons… ».
Un très grand merci aux bénévoles pour ce moment de partage et de convivialité.

L'Appel du Général

relayé par les jeunes de nos communes

Cérémonie émouvante ce 18 juin 2019. La lecture de l'appel du Général de Gaulle a été faite par des élèves du collège de Coignières en présence de jeunes élus du Conseil des enfants de Coignières et du Conseil municipal des jeunes du Mesnil Saint Denis.
A la fois fiers, recueillis et dignes, ils se tenaient aux côtés de Henri Pailleux, Maire honoraire de Coignières, Didier Fischer, Maire de Coignières, Grégory Garestier, Maire de Maurepas, Evelyne Aubert, Maire du Mesnil Saint Denis, Toine Bourat, représentant le Président du Sénat, ainsi que de nombreux élus et représentants des forces de l'ordre et de sécurité.

18 JUIN

13 JUILLET

Retrouvailles au Mesnil Saint Denis

ou le début d'une nouvelle histoire locale !

Mi juillet s'est tenu un pique-nique inhabituel sur la commune et teinté d'une belle nostalgie ! Environ 80 anciens Mesnilois fêtaient leurs retrouvailles sur la pelouse du complexe sportif Guy Lefébure. Cette rencontre faisait suite à la création en septembre 2018 par Monsieur Laurent Pedron d'un groupe sur Facebook intitulé Retrouvailles du Mesnil Saint Denis. Cette page permet aux personnes qui ont vécu au Mesnil Saint Denis dans les années 70 à 90 de partager leurs souvenirs. Les nombreux sourires et éclats de rire des participants ont été la meilleure preuve du vif succès de la démarche. Toutes nos félicitations à Monsieur Pedron pour cette initiative originale et appelée, n'en doutons pas, à se répéter.

Fête Nationale au château

La soirée de fête intergénérationnelle par excellence

Beaucoup de Mesnilois de tous âges ont participé le samedi 13 juillet au soir à l'ensemble des animations proposées par le Comité des fêtes : buffet républicain dans la cour des communs du château, défilé aux lampions dans les rues suivi d'un superbe feu d'artifice qui s'est terminé par un magnifique bouquet "bonus" à l'occasion des 50 ans du Comité. La soirée s'est poursuivie par un bal durant lequel la jeunesse mesniloise a pris un grand plaisir à suivre les chorégraphies projetées sur scène. Une très belle Fête Nationale, dans le cadre magnifique du parc du château !

13 JUILLET

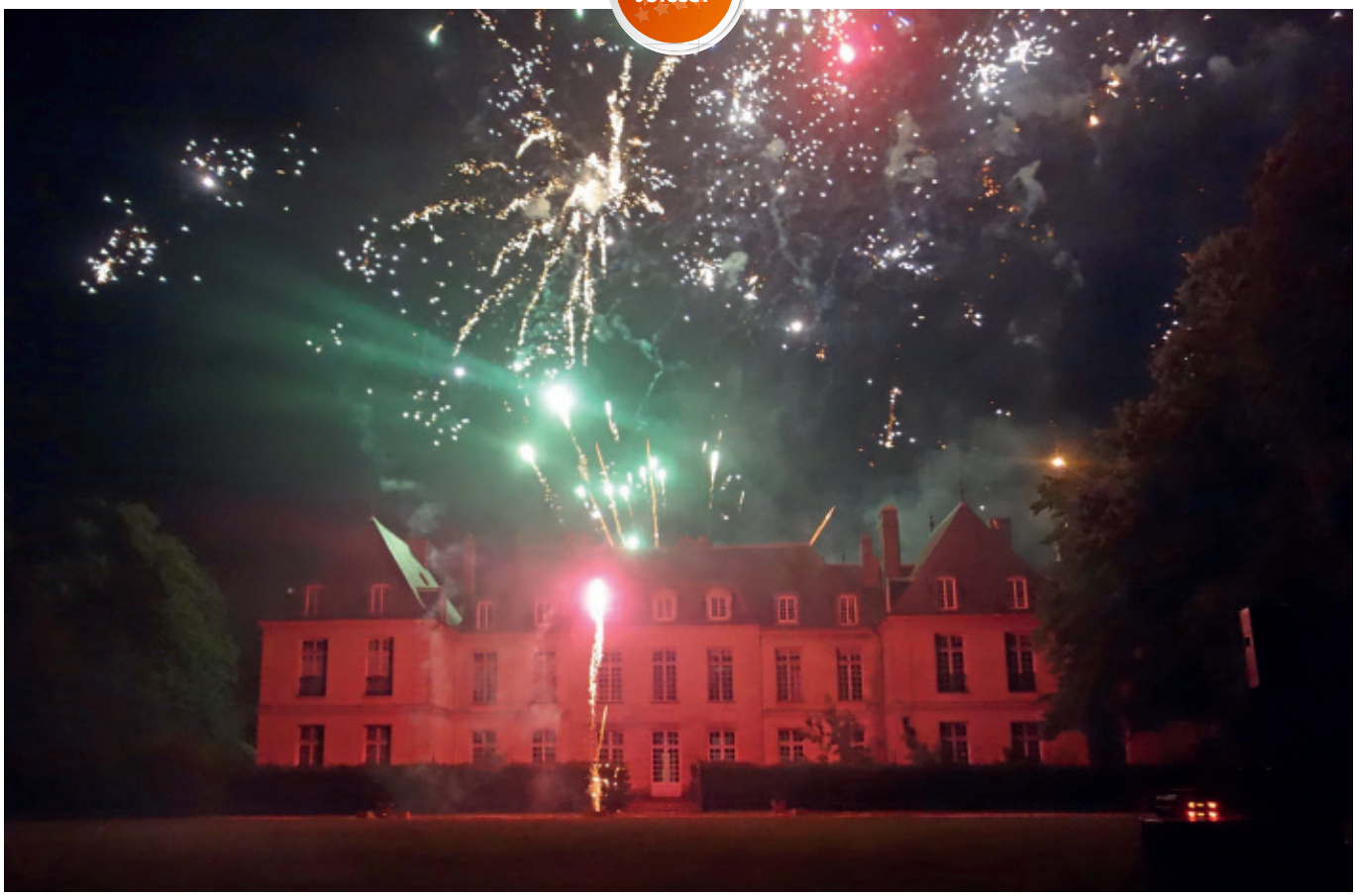

50 ans du Comité des fêtes

1969

Année de la création du Comité des fêtes du Mesnil Saint Denis et, pour l'anecdote, le 18 juin. Avec de telles dates, tout est réuni alors pour assurer la réussite de cette association qui souffle cette année ses 50 bougies.

Le Mesnil n'était certes pas aussi étendu qu'aujourd'hui, les Résidences du Château venaient de s'implanter, amenant avec elles de nombreux couples avec enfants, demandeurs d'activités. Le décor est planté, mais il faut structurer l'édifice. C'est sous la houlette de Roger Klein, premier président, que démarre l'aventure.

À sa suite, se sont succédé à la tête de l'association au fil des 50 années passées : Marcel Cateau, président d'honneur (qui a fêté en mars dernier ses 100 ans !), Marc Rémond, Claude Poisot, Anne Poisot, Marcel Sélestin, Marie France L'Hostis, Françoise Moulard, Christian Mazé, Danielle Dulieu et Gérard Méjécase, actuel président.

Les manifestations en quelques dates

Entre 1969 et 1974, les activités ont laissé peu de traces.

1975 - Premier **inter villages** réunissant Chevreuse et Le Mesnil.

1976 – Première grande manifestation sous la houlette de Jacqueline Duforest, animatrice de télévision. **Thierry Le Luron, Alain Souchon, Marie Myriam, Jacques Courtois et sa marionnette** viennent divertir les Mesniloises et Mesnilois enchantés d'accueillir un tel parterre de célébrités.

1980 – Sur le thème du **western**, les cow-boys envahissent le parc du château avec leurs chariots. La country bat son plein sous le soleil et les barbecues font leur apparition. Le tout avec l'aide bénévole des familles Jeannot, Gueroult et bien d'autres.

1982 – Nouveau « **48 h** » cette fois sur le thème des **années 1900**. Les costumes rivalisent d'élégance, petits et grands font preuve d'imagination et de création.

1988 – Place au thème de **l'eau**. Le ciel nous entend puisque qu'une pluie battante s'abat sur le Mesnil pendant deux jours !

1989 – **Bicentenaire de la Révolution Française et de la déclaration des droits de l'homme :** deux magnifiques spectacles sont donnés dans le parc du château.

Le premier sur le thème de l'**opéra rock de Claude-Michel Schönberg,** joué par les écoles maternelles et élémentaires – énorme investissement des enseignantes, élèves et parents d'élèves notamment pour la fabrication des costumes. Le deuxième intitulé ***En suivant Cadet Roussel*** joué par les adultes sous la houlette de Marc Rémond.

En sus, un inter-villages se déroule entre trois équipes (Le Mesnil-La Verrière/St Rémy-Jouars Ponchartrain/ Maurepas-Coignières), commenté avec brio par **Léon Zitrone** !

1993 – **Au cœur de l'Europe :** concours de dessin pour la réalisation d'une affiche, avec la collaboration des professeurs de dessins du collège Philippe de Champaigne.

1996 – **Voyage au travers de la musique.**

2000 – Au tournant du siècle, la thématique se porte sur « **100 ans de progrès** » avec une rétrospective sur la mode organisée par des boutiques de prêt à porter, les salons de coiffure, les cabinets d'esthétique et, en final, une présentation de vêtements africains.

2002 – Première journée du **Modélisme et de l'Automobile,** une nouveauté avec l'aimable participation d'Hubert Auriol, venu avec des véhicules du Paris-Dakar. Le public découvre de nombreuses superbes voitures, des écuries de prestiges et de ravissantes « grands-mères » !

2003 – ***Grande réception chez les Habert de Montmort*** : cette pièce de théâtre créée par Marie-France L'Hostis et Christian Mazé avec des décors de Richard Colin fait revivre l'histoire du Mesnil à travers des

évènements qui ont marqué notre commune. La jeune troupe de théâtre du collège Philippe de Champaigne s'implique fortement dans le spectacle. La pièce est suivie d'un spectacle sons et lumières auquel participe de nombreux figurants.

2006 – Afin de donner au Comité une identité visuelle reconnaissable, Richard Colin, graphiste, crée gracieusement le **logo** toujours utilisé. Richard Colin fut également à l'initiative des superbes affiches pour le RMA. Cette année est également celle des ***48 heures ont 30 ans,*** spectacle créé par Christian Mazé, une rétrospective des 48 h depuis leur création à travers une pièce de théâtre et des chansons joués par de nombreux bénévoles. Un réel succès.

2010 – Faute de comédiens, la pièce écrite par **J.S Abramowitz** pour cette occasion, dans laquelle il avait mis une énergie considérable et que nous remercions pour son investissement, est annulée et remplacée par une prestation des **Lutins de la rue Orange**, entrainant les spectateurs au carnaval de Rio.

2015 – Fin définitive des 48 heures par manque d'implication des écoles et des associations. Mise en place d'un nouveau rendez-vous de Modélisme et de l'Automobile, qui se déroule sous une pluie diluvienne : peu de voitures et de visiteurs, une triste journée pour beaucoup d'investissement et de préparation.

Les membres du bureau du Comité des fêtes 2019.

Tout au long de ces nombreuses années, membres bénévoles, Conseil d'administration, élus, services techniques, etc. ont uni leurs efforts et leurs moyens humains et techniques pour faire de chaque manifestation une réussite. Qu'ils soient ici tous remerciés de leur aide si précieuse !

Pour mémoire, le **Carnaval**, le **14 juillet**, la **brocante** et sa **fête foraine**, le **Noël des enfants**, mais également le **vide-greniers** en partenariat avec le Comité de jumelage, le **Marché de Noël**, la **soirée théâtre** et la **soirée cabaret** avec le CLC, mais aussi des **soirées** avec le club d'œnologie, sont à mettre au crédit du Comité des fêtes et de ses bénévoles.

Chacune de ces animations nécessite une main d'œuvre conséquente tant pour la création, l'organisation, la réalisation, que pour l'entretien du matériel.

Pour remercier l'ensemble des "petites mains" qui œuvrent au sein du Comité, **un bouquet spécial leur a été dédié à l'occasion du feu d'artifice du 14 juillet.**

À tous, encore une fois merci !

Souhaitons que les 50 prochaines années soient aussi riches en évènements.
Mesniloises, Mesnilois, votre fidèle et nombreuse participation est le moteur du Comité, sa source d'énergie et d'envie pour continuer à offrir à tous le meilleur !

LA FETE

Pour fêter 50 ans d'activités, week-end ANNIVERSAIRE
les 14 et 15 septembre prochains !
Programme :

Samedi de 14h à 18h

- Stand de présentation de nos manifestations
- Vente de billets de loterie (tous les tickets sont gagnants)
- Carnaval atelier de maquillage
- Présentation de voitures anciennes et Concours d'élégance
- Petit train dans le parc du château

Samedi soir 19h30

- Cocktail et repas sur réservation, festivité avec projection sur la façade du château et bal à partir de 22h30

Dimanche de 10h à 16h

- Stand de présentation
- Vente de billets de loterie (tous les tickets sont gagnants)
- Inter quartiers
- Remise des prix
- Petit train parc du château

50 ans

Espace réservé à l'expression des groupes d'élus municipaux

Chacun s'exprime sous sa seule responsabilité.

Développement pas durable !

Lors des dernières élections européennes, la liste “Les Républicains” soutenue par Madame Aubert n'a obtenu que 12% des voix dans notre commune. La République en Marche a obtenue plus de 34 % des votes exprimés et les écologistes plus de 15 %. Forte de ces enseignements, notre maire confirme sa politique qui tourne définitivement le dos au développement durable en demandant des subventions pour l’installation d’un terrain de foot synthétique d’un coût de près de 600 000 €.
Un terrain qui devra être arrosé l’été, pour éviter une dégradation prématurée et l’envol de particules, un terrain pour lequel de nombreuses études pointent un risque pour la santé. Au lieu d’appliquer le simple principe de précaution, on envisage de grosses dépenses pour une poignée d’adhérents (ce terrain sera réservé aux clubs) au détriment de la santé de nos concitoyens et de nos finances publiques. Choix encore plus incompréhensible alors que certains équipements mériteraient d’être agrandis pour faire face au besoin de toute une commune !
Mais le développement durable et surtout l’environnement sont les grands perdants de la mandature alors que c’est une préoccupation qui devrait être au centre de ses choix, lesquels sont pour le moins assez sujets à discussions. Au mieux, nous appliquons la réglementation, au pire nous avons dépensé, par exemple, sans compter en créant un service de voitures électriques très couteux et très peu utilisé. Certaines communes proposent des jobs d’été pour l’environnement et en échange financent le code ou le permis de conduire. De multiples idées sont déployées partout en France, il suffit de s’en inspirer et de faire du développement durable un levier pour la valorisation de notre territoire.

Aimeric d’Annoville, Valérie Lemaitre, Bertille Bonnain, Pascal Egée, Eric Le Landais

Le pouvoir (non partagé) c’est l’impuissance !

Nous terminions ainsi notre dernière tribune. Cette expression est malheureusement toujours d’actualité. Dans l’ordre du jour du Conseil municipal du jeudi 27 juin, nous découvrons une résolution qui révèle un nouveau « fait du prince ». Elle autorise Mme le Maire à signer un bail emphytéotique avec le Parc Naturel Régional de la Vallée de Chevreuse concernant la ferme de Beaurain. Une fois de plus, la décision tombe sans aucune concertation et surtout sans aucune étude sérieuse d’autres scénarii plus intéressants financièrement pour la commune. Le dossier était verrouillé depuis le début du mandat. Nous avons obtenu la modification de la délibération pour permettre la mise en place d’un véritable processus de réflexion et de concertation avec tous les élus du Conseil municipal. L’objectif est de trouver la meilleure solution pérenne financièrement et juridiquement pour la commune dans la transparence.
Un autre dossier révèle ce mode de fonctionnement. Depuis le 1er janvier 2019, le Mesnil-Saint-Denis est entré dans le SIEED pour la gestion des déchets. Il était indiqué dans la délibération soumise aux élus que cette entrée se ferait « avec une similitude des services »… mais en y regardant de plus près nous constatons que les conditions seront différentes. Sans aucune information préalable auprès des élus, nous découvrons que désormais le volume de déchets accordé à chaque habitation sera de 24 m^3. Quid de notre spécificité de commune « verte », où le volume potentiel de déchets verts est très important.

Catherine Michondard, Quentin About, Stéphane Djaadi
Vivre Ensemble au Mesnil-Saint-Denis - http://vivreensemblemesnil.fr

Démocratisons la démocratie

Nous avons appris la volonté du Parc Naturel Régional de s'implanter à Beaurain. Une très bonne nouvelle qui permettra à ce patrimoine de trouver une fonction intéressante et à notre commune de s'ancrer un peu plus encore dans ce PNR. Et pourtant le vote donnant mandat à Madame Aubert de négocier le bail a été houleux. En effet il existait un Comité de Pilotage avec des élus de tous les groupes, qui ne s'est pas réuni depuis 2015 ! Nous avons donc découvert en séance que les "bruits" qui courraient étaient vrais, mais le dossier fourni pour le vote manquait vraiment d'épaisseur !
On ne peut pas se contenter de communication dans un seul sens, l'avenir de ce site intéresse tous nos concitoyens, et donc tous ceux qu'ils ont élus. Certes un dialogue constructif s'est installé durant ce mandat, mais il arrive difficilement à perdurer jusqu'à la fin. Nous avons donc autorisé Madame Aubert à poursuivre les négociations mais en contrepartie nous lui avons demandé de réanimer le Comité de Pilotage et d'organiser sans tarder une rencontre avec toutes les parties prenantes, d'autant que ce projet ne concerne pas tout l'ensemble des bâtiments ni des terrains. Nous avons donc aussi des questions sur la partie non concernée par le bail avec le PNR.
Autre sujet, les Conseils de quartier sont surtout des réunions d'information descendantes et ont fait leur temps. Alors que faire pour les dynamiser ? Une initiative pourrait irriguer une démocratie plus vivante dans notre ville : comme à Montreuil, Grenoble, Rennes ou encore Chatou, instituer chaque année un budget participatif avec lequel les citoyens pourraient proposer eux-mêmes des projets. On pourrait aussi créer un lien de consultation pérenne, comme à Bougival, Meudon ou Sartrouville, les outils numériques nous le facilitent maintenant grandement. Ces deux initiatives compléteraient le travail des élus et "démocratiserait la démocratie". Et si on les mettait en place ?

Dominique Dario - Le Mesnil en mouvement

Naissances

Carrance Raphaël	10 avril 2019
Etheve Leclair Camillia	13 avril 2019
Coisy Justine	15 avril 2019
Cheneaux Léonie	17 avril 2019
Bakkali Emna	20 avril 2019
Toucheboeuf Léo	16 mai 2019
Besombes Maïa	13 mai 2019
Boudjedaïmi Maugee Ethan	23 mai 2019
Zaoui Myriam	4 juin 2019
Zaoui Amjad	4 juin 2019
Drame Diya	3 juin 2019

Mariages

Allaeys Philippe et Lalanne Berdouticq Sandra	13 avril
Rousset Clément et Georget Valentine	4 mai
Frey Baptiste et Grez Nadine	4 mai
Gaud Pierre et Portier Emeline	1er juin
Allan Ludovic et Da Silva de Lima Laetitia	1er juin
Barraud Jean-Marie et Charlot-Dessillion Isabelle	1er juin
Querel Johann et Rouppert Marie-Annick	15 juin
Levescot Jérôme et Cortyl Stéphanie	15 juin
Buon Jérémie et Filtz Jadeline	22 juin
Veerabadren Mendy et Larose Marie	28 juin
Batalie Guillaume et Fresson Céline	29 juin
Poulain Robin et Gaultier Emmanuelle	29 juin

Décès

Nouvian Jean	11 mars 2019
Deschamp Jean	17 mars 2019
Axus Emmanuelle	24 mars 2019
Rabuel Jean	27 mars 2019
Coulon Claude	5 avril 2019
De Murat de Lestang Hubert	20 avril 2019
Péchot Anne-Marie	24 avril 2019
Rudkin John	28 avril 2019
Dunet veuve Masson Lucienne	29 avril 2019
Douchet François	1 mai 2019
De Jesus Portela Lucinda	5 mai 2019
Dunaux Robert	6 mai 2019
Barreau Gilbert	19 mai 2019
Laborde veuve Dumas Marie	21 mai 2019
Denoziere Marc	21 mai 2019
Alexandre Jacques	5 juin 2019
Marret veuve Bossaert Agnès	22 juin 2019

35 ans
DU JUMELAGE
avec Hankensbüttel

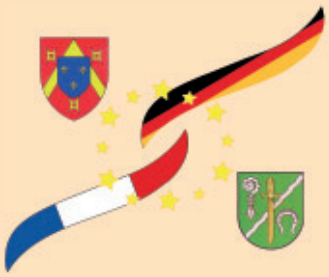

50 ans
D'APPARIEMENT
entre le collège Philippe de Champaigne et le gymnasium de Hankensbüttel

Ces deux anniversaires seront célébrés au Mesnil Saint Denis les 4, 5 et 6 octobre 2019

PROGRAMME

- **Vendredi 4 octobre :** arrivée des hôtes allemands sur le parking de la mairie en fin d'après-midi – verre de bienvenue et soirée dans les familles d'accueil.
- **Samedi 5 octobre :** matinée libre – rassemblement dans la cour du château à 15h pour les cérémonies officielles suivies d'un vin d'honneur dans la salle du Conseil municipal.
- **Dimanche 6 octobre :** : journée à Vaux-le-Vicomte pour les hôtes allemands et les familles d'accueil – déjeuner suivi de la visite du château et du parc.

Les Mesniloises et les Mesnilois sont invités à participer aux cérémonies officielles le samedi 5 octobre et à pavoiser les maisons aux couleurs de nos deux pays et de l'Europe.

Le Comité de jumelage est toujours à la recherche de bénévoles et de familles d'accueil. Si vous être intéressés (inutile de parler allemand), merci de vous adresser au Président Jean-Claude Girardin girardin.jean-claude@orange.fr

L'agenda de vos loisirs

Les animations sont pour la plupart à entrée libre sauf tarifs indiqués.

Septembre

Dimanche 1er

→ **Visite du Skit du Saint Esprit** à 15h. Syndicat d'initiative (SI).

Lundi 2

→ **Commémoration des combats de la Libération Août 1944 :** au cimetière du Mesnil et à la Malmedonne, organisée par L'Amicale des Anciens Combattants du Mesnil et de la Verrière.

Vendredi 6

→ **La rentrée du Scoubidou :** le Scoubidou sera heureux de vous accueillir, vous et votre enfant (de 0 à 4 ans) pour un moment de jeux et de rencontres. P'tit déj offert ! de 9h15 à 11h15 au 15 rue du Maréchal Joffre. Sans inscription.

Samedi 7

→ **Forum des associations :** de 10h à 17h aux tennis couverts.

Mardi 10 au samedi 28

→ **Exposition peintures Isabelle Masson**, au CLC.

Samedi 14

→ **Troc'e, troc de fruits et légumes,** de 10h à 12h au CLC.

Samedi 14 et dimanche 15

→ **50 ans du Comité des fêtes,** dans le parc du château.

Samedis 14 et 21

→ **ASMD aïkido cours de découverte :** pas d'équipement spécial nécessaire (simple tee-shirt et pantalon souple). À 14h pour les enfants et 15h05 pour les adultes. Au dojo du gymnase Philippe de Champaigne.

Samedi 21 et dimanche 22

→ **Journées du patrimoine,** par le SI.

Samedi 21

→ **Accueil des nouveaux arrivants et mise à l'honneur des lauréats au baccalauréat** ayant obtenu une mention. Inscription en mairie.

Samedi 28

→ **Apéro jazz :** soirée jazzy et conviviale à 18h30 au CLC.

→ **Virades de l'espoir** *Le temps ...en mesure*, par l'ASMD natation artistique : à 17h à la piscine, sous réserve d'un nombre suffisant de ballets à présenter. Tarif : 6 €.

Octobre

Du mardi 1er au samedi 19

→ **Exposition sculptures Blandine Cousin Faucher,** au CLC.

Mercredi 2

→ **L'heure du conte :** lecture pour enfants. 14h30 à la médiathèque.

Du jeudi 3 au dimanche 6

→ **35 ans du Comité de jumelage.**

Vendredi 4

→ **Matinée Petit Déj' au Scoubidou :** tresser du lien, ça fait du bien ! Venez échanger avec d'autres parents et jouer avec votre enfant (de 0 à 4 ans) dans une salle spécialement aménagée pour eux autour d'un café et viennoiseries. De 9h15 à 11h15, au 15 rue du Maréchal Joffre. Sans inscription.

Du vendredi 4 au lundi 7

→ **35 ans du Comité de Jumelage :** cérémonie officielle à partir de 15h dans la cour du château.

Samedi 5

→ **Visite du Skit du Saint Esprit** à 15h. SI.

Dimanche 6

→ **Choco théâtre :** spectacle jeune public suivi d'un goûter. 15h au CLC.
Tarifs : 7 € / adhérents 5 €.

Du vendredi 11 au dimanche 13

→ **Brocante de la Saint Denis,** place de l'Église, organisée par le Comité des fêtes : fête foraine vendredi 11 à partir de 16h et samedi 12. Brocante de 8h à 18h dimanche 13.

Samedi 12

→ **Troc de graines :** de 10h à 12h au CLC.

Samedi 19

→ **Apéro jazz :** soirée jazzy et conviviale à 18h30 au CLC.

Jeudi 31

→ **Atelier *Sculpture de citrouilles*,** organisé par le SI. Réservé aux enfants de 5 à 10 ans. Participation : 5 €.

Novembre

Du mardi 5 au samedi 30

→ **Exposition peintures Michel Berget,** au CLC.

Mercredi 6

→ **L'heure du conte :** lecture pour enfants. 14h30 à la médiathèque.

Vendredi 8

→ **Matinée Petit Déj' au Scoubidou :** tresser du lien, ça fait du bien ! Venez échanger avec d'autres parents et jouer avec votre enfant (de 0 à 4 ans) dans une salle spécialement aménagée pour eux autour d'un café et viennoiseries. De 9h15 à 11h15, au 15 rue du Maréchal Joffre. Sans inscription.

Samedi 9

→ **Zik hours :** soirée musicale et conviviale à 18h30 au CLC.

Dimanche 10

→ **Choco théâtre :** spectacle jeune public suivi d'un goûter. 15h au CLC.
Tarifs : 7 € / adhérents 5 €.

→ **Visite du Skit du Saint Esprit** à 15h. SI.

Lundi 11

→ **Commémoration de l'Armistice de 1918 :** à l'église et au monument aux morts du Mesnil, organisée par L'Amicale des Anciens Combattants du Mesnil et de la Verrière et la FNACA.

Dimanche 17

→ **Concert Francis Vidil,** à 18h dans les salons du château, proposé par le SI. Tarifs : 12/10 €.

Samedi 23

→ **Soirée théâtre,** en partenariat avec le Comité des fêtes, à 20h au CLC. Tarif : 7 €.

→ **Visites de Notre Dame de la Roche,** à 14h30 et du Skit du Saint Esprit, à 15h30. SI.

Samedi 30

→ **Apéro jazz :** soirée jazzy et conviviale à 18h30 au CLC.

Décembre

Dimanche 1er

→ **Visite du Skit du Saint Esprit** à 15h. SI.

Mercredi 4

→ **L'heure du conte :** lecture pour enfants. 14h30 à la médiathèque.

Vendredi 6

→ **Matinée Petit Déj' au Scoubidou :** tresser du lien, ça fait du bien ! Venez échanger avec d'autres parents et jouer avec votre enfant (de 0 à 4 ans) dans une salle spécialement aménagée pour eux autour d'un café et viennoiseries. De 9h15 à 11h15, au 15 rue du Maréchal Joffre. Sans inscription.

Samedi 7 et dimanche 8

→ **Marché de Noël :** artisans et métiers de bouche, animations, samedi de 11h à 19h30 et dimanche de 10h à 18h au CLC.

Samedi 7

→ **Noël des enfants et Marché de Noël :** spectacles pour le Noël des enfants à 14h30 et 16h, au CLC. Vente de marrons chauds au Marché de Noël. Organisés par le Comité des fêtes.

→ **Concert Francis Vidil,** à 17h dans les salons du château, proposé par le SI. Tarifs : 12/10 €.

Samedi 14

→ **Concert Autour de Noël :** Oratorio de Noël de Camille Saint Saëns par le Chœur du Mesnil en partenariat avec l'ensemble vocal Vocci di Donne sous la direction de Benjamin Fau. À 20h30, abbaye Notre Dame de la Roche. Tarif : 12 €.

→ **Visite du Skit du Saint Esprit** à 15h. SI.

→ **Zik hours :** soirée musicale et conviviale à 18h30 au CLC.

Dimanche 15

→ **Concert de Noël par Libr'Accords,** à 17h au château-mairie, proposé par le SI. Tarif : 10 €.

Samedi 21

→ **Apéro jazz :** soirée jazzy et conviviale à 18h30 au CLC.

Retrouvez toutes les dates et informations sur : www.lemesnilsaintdenis.fr